Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8270583
Centre d'intérêt: 230

Cousineau, Jean-Michel.

Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec / Jean-Michel Cousineau. -- [Québec] : Conseil des universités, 1979.
80 p. : graph. ; 28 cm. -- (Dossiers / Conseil des universités du Québec ; 3)

Titre du dos: Le marché des diplômés universitaires au Québec. Code: 56-1017. Bibliographie: p. 74-76.

ISBN 2-550-00715-8

Cote Dewey: 331.11'423'09714/C867m Cote LC: HD/5729/.03

Descripteur(s): *Diplômé *Marché du travail *Accès à l'emploi *Chômage *Demande d'emploi *Offre d'emploi *Universitaire (Niveau)

L'objectif de l'étude est d'examiner le fonctionnement du marché du travail pour les nouveaux diplômés universitaires et les difficultés d'intégration auxquelles ils doivent faire face. Les données portent pour l'essentiel sur la période 1961-1976. Les principaux chapitres concernent: L'offre de diplômés universitaires - La demande de travail - L'interaction offre-demande - Le chômage des diplômés (niveau, tendances et caractéristiques) - Les sous-marchés du travail des diplômés.

Il semble que l'ampleur du chômage des diplômés universitaires ait été exagérée. L'insuffisance généralisée d'emplois pour tous les niveaux de scolarité et la difficulté pour l'économie d'intégrer les nouveaux entrants sur le marché du travail suffisent à expliquer la hausse du taux de chômage, au cours des années 1970, chez ces diplômés. Par ailleurs, au sein de leur catégorie d'âge, ils affichent les plus bas taux de chômage; leur taux de chômage croît moins rapidement que le taux de chômage global; enfin, pour un même groupe, le taux de chômage décroît rapidement sur une période de trois ans.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270583

Gouvernement du Québec
**Conseil des universités**

**Collection Dossiers**

**Jean-Michel Cousineau**
Professeur adjoint
École de Relations industrielles
Université de Montréal

# Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec

E D U Q 8270583

Gouvernement du Québec
**Conseil des universités**

**Collection Dossiers**

**Jean-Michel Cousineau**
Professeur adjoint
École de Relations industrielles
Université de Montréal

# Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec

Le Conseil des universités a commandité cette étude. Les opinions exprimées dans ces pages n'engagent cependant que son auteur.

ISBN 2-550-00715-8

Dépôt légal: premier trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

# LE MARCHE DU TRAVAIL DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES AU QUEBEC

Jean-Michel Cousineau
Professeur adjoint
Ecole de Relations industrielles
Université de Montréal

Novembre 1979

TABLE DES MATIERES


| | Page |
|---|---|
| REMERCIEMENTS | 3 |
| INTRODUCTION | 4 |
| 1. FAITS SAILLANTS | 7 |
| 2. L'OFFRE DE DIPLOMES UNIVERSITAIRES AU QUEBEC | 12 |
| 2.1 Aspects démographiques | 14 |
| 2.2 Le cheminement des étudiants dans le réseau universitaire et la sortie sur le marché du travail | 20 |
| 2.2.1 Les effectifs universitaires | 21 |
| 3. LA DEMANDE DE TRAVAIL | 28 |
| 4. L'INTERACTION OFFRE-DEMANDE | 35 |
| 4.1 L'emploi et la population active | 36 |
| 4.2 L'état de l'offre excédentaire sur le marché du travail | 38 |
| 4.3 L'évolution des salaires réels et relatifs | 40 |
| 4.4 Effets de rétroaction (feedback) | 44 |
| 5. LE CHOMAGE DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES: NIVEAU, TENDANCES ET CARACTERISTIQUES | 47 |
| 5.1 Le chômage des diplômés universitaires, niveau et ampleur | 47 |
| 5.2 Chômage et niveau de scolarité, stock et flux | 48 |

Page

5.2.1 Stock: l'ensemble des diplômés ..... 48

5.2.2 Flux: les nouveaux diplômés ..... 51

5.2.3 Stocks et flux: l'intégration des nouveaux diplômés au marché du travail de l'ensemble des diplômés ..... 55

5.3 Caractéristiques socio-économiques du chômage des diplômés universitaires ..... 57

5.3.1 Niveau de scolarité, sexe et état matrimonial .... 57

5.3.2 Champ de spécialisation ..... 58

5.3.3 Une comparaison Québec-Ontario ..... 60

6. LES SOUS-MARCHES DU TRAVAIL DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES ..... 64

CONCLUSION ..... 70

LISTE DES OUVRAGES ..... 74

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES ..... 77

## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu nous encourager et nous faire part de leurs commentaires. Mentionnons, en particulier, Daniel Boothby, Pierre Fortin, Michèle Fortin, Robert Lacroix, René Leblanc, Michel Robillard et François Vaillancourt. Sans eux, d'essentielles modifications n'auraient pas été apportées. L'auteur demeure toutefois le seul responsable du contenu et de la forme de l'ouvrage. Nous remercions également Madame Sylvie Décarie pour avoir dactylographié avec diligence, efficacité et grands soins plusieurs versions du texte.

## INTRODUCTION

Depuis 1960, les efforts de développement en matière d'éducation au Québec ont été accélérés et ont touché tous les niveaux du cycle d'étude: du primaire, en passant par le secondaire et les collèges (CEGEP), jusqu'au niveau universitaire. Les premières générations qui ont cheminé à travers tous les niveaux du système restructuré par la réforme de l'éducation viennent à peine d'entrer sur le marché du travail que, déjà, le moment semble venu de poser un jugement sur l'évolution probable du système dans les décennies qui s'annoncent. Les Livres verts parus sur l'éducation et la recherche scientifique ainsi que le Rapport de la Commission d'étude sur le rôle des universités au Québec, témoignent d'un point tournant dans cette évolution.

Du point de vue de l'emploi, la hausse marquée de la scolarité de la main-d'oeuvre au Québec a déjà grandement transformé le marché du travail. A l'avenir, ces progrès, s'ils ne sont pas interrompus par un changement de priorités ou par des conditions trop défavorables sur le marché du travail sont appelés à transformer encore plus radicalement le profil de la main-d'oeuvre québecoise. On prévoit, par exemple, que d'ici 1985, près de la moitié des nouveaux arrivants sur le marché du travail auront des études post-secondaires[1]. Or, les conditions du marché du travail pou ces nouveaux arrivants, diplômés universitaires inclus, se sont récemment détériorées par rapport aux standards des années 60. Pareille situation nous amène à nous interroger sur les politiques futures à prendre en matière d'accessibilité à l'enseignement supérieur.

---

1 Cette prédiction s'applique à l'ensemble canadien mais la situation au Québec ne peut être largement différente de celle de l'ensemble du Canada. Voir Sylvia Ostry et Mahmood Zaidi (1979), p. 124.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer cette étude du marché du travail des diplômés universitaires: climat de remise en question, difficultés de placement des finissants d'universités et politiques d'accessibilité à l'enseignement supérieur. Nous mettrons l'accent principalement sur l'évolution et le fonctionnement du marché du travail des nouveaux diplômés universitaires.

A cet effet, une des principales questions qui se pose après vingt ans d'efforts soutenus dans le domaine de l'éducation a trait au plein emploi des finissants. A l'occasion, l'opinion publique est informée des difficultés d'embauche des nouveaux diplômés universitaires. Il existe, en effet, des personnes qui, après l'obtention d'un diplôme d'études supérieures, sont en chômage. Le chômage des diplômés universitaires n'est pas un mythe mais une réalité. Il existe également d'autres dimensions du problème qui sont moins connues telles le sous-emploi des nouveaux diplômés (travail à temps partiel ou n'exigeant pas d'études universitaires), la baisse de leur rémunération relative, voire même de leur salaire réel (pouvoir d'achat) et donc diminution de la rentabilité des études supérieures.

Ces problèmes soulèvent deux types de préoccupations. Du point de vue analytique, il faut chercher à donner une explication aux changements brusques survenus dans la situation des nouveaux diplômés universitaires. Du point de vue normatif, on peut s'interroger sur les questions suivantes. D'une part, a-t-on sur-investi dans le domaine de l'enseignement supérieur? et, d'autre part, a-t-on formé des diplômés dans les "mauvais" secteurs ou les "mauvaises" disciplines où il n'y avait pas de débouchés sur le marché du travail? A ces deux questions correspondent un certain nombre de mesures liées aux politiques d'accessibilité à l'enseignement supérieur, telles le contingentement global (ensemble) ou lo-

cal (par discipline ou champ de spécialisation) des effectifs scolaires, le gel ou la compression des dépenses publiques dans le domaine de l'enseignement supérieur et les politiques axées sur une planification dirigée des besoins et de la formation de main-d'oeuvre hautement qualifiée (MDHQ). En résumé, cette étude ne prétend pas apporter de réponse définitive à ce problème complexe, mais cherche, toutefois, à étudier plus en profondeur le fonctionnement du marché du travail des nouveaux diplômés universitaires et les difficultés d'intégration auxquelles ils doivent faire face. L'objectif est plus restreint, mais la situation des diplômés universitaires sur le marché du travail étant fréquemment invoquée dans les débats sur les politiques d'accessibilité à l'enseignement supérieur, les résultats de nos recherches aspirent à une meilleure compréhension du problème ainsi qu'à l'élaboration de politiques d'accessibilité mieux adaptées.

## CHAPITRE I

## FAITS SAILLANTS[2]

En 1961, au Québec, 4.5% de la main-d'oeuvre avait une formation universitaire. En 1971, cette proportion était de 7.2% et, en 1976, elle était de 8.1%. Les progrès en cette matière ont donc été considérables. En 1960, les dépenses dans le domaine de l'éducation au Québec représentaient 6% du revenu personnel. En 1976, cette proportion avait presque doublé, pour atteindre le niveau de 11.4%. A l'exception de Terre-Neuve et de l'Ile-du-Prince-Edouard, le Québec est la province où le rapport des dépenses en services d'éducation sur le revenu personnel est le plus élevé (Ontario: 9.0%).

Pour leur part, les taux de fréquentation universitaires et préuniversitaires à plein temps n'ont cessé de s'accroître depuis 1960. En 1978, 17.6% de la population des 18-24 ans fréquentait, à plein temps, les CEGEP (formation générale) ou les universités;[3] en 1961, cette proportion n'était que de 7.1%. Il en est résulté qu'en 1977, au Québec, on formait 2.4 fois plus de diplômés universitaires par année (19,673) qu'en 1962, soit 2.3 fois plus de baccalauréats, 3.5 fois plus de maîtri-

---

2 Les statistiques utilisées dans ce chapitre proviennent de différentes sources dont on trouvera les références en bibliographie.

3 Les effectifs du CEGEP (formation générale) sont inclus parce qu'ils permettent une continuité dans le temps des taux de fréquentation scolaires (anciennement, les diplômés de collèges "classiques" faisaient partie des effectifs universitaires). D'autre part, du point de vue de l'offre de travail, le CEGEP (formation générale) est le cheminement normal pour accéder à l'université.

ses et près de 3 fois plus de doctorats.[4]

On faisait état, en introduction, d'une possibilité de près de un finissant sur deux d'ici 1985, qui aurait une formation post-secondaire. La main-d'oeuvre à venir serait donc beaucoup plus scolarisée que l'actuelle, et pourtant, on entrevoit déjà des signes de malaises inquiétants sur ces marchés du travail. Le tableau 1 indique, à cet effet, une montée impressionnante du chômage chez les diplômés universitaires de 1975 à 1978.

Tableau 1.1 Le chômage des diplômés universitaires au Québec, 1975-1978

| Année | Nombre de chômeurs | Taux de chômage |
|---|---|---|
| 1975 | 7,000 | 2.9 |
| 1976 | 7,000 | 3.2 |
| 1977 | 10,000 | 4.3 |
| 1978 | 11,000 | 4.5 |

Source: Revue chronologique de la population active: 1975-1978, Statistique Canada, catalogue no 71-529.

De 1975 à 1978, le nombre de chômeurs ayant une formation universitaire s'est accru de 4,000 soit un accroissement de 57% et le taux de chômage est passé de 2.9% à 4.5%. L'incidence du chômage chez les jeunes diplômés universitaires de moins de 24 ans et donc, pour la plupart, des

4 Ces chiffres ne sous-estiment pas la croissance des diplômes universitaires octroyés au Québec, mais celle des diplômés universitaires formés dans les universités. Les finissants de collèges classiques obtenaient un diplôme (B.A.) d'université. De nos jours les finissants des CEGEP obtiennent un diplôme (DEC) du Ministère de l'Education.

nouveaux diplômés universitaires est encore plus marquée. Au Canada, sur la période 1974-1977, le taux de chômage des jeunes diplômés universitaires était d'environ deux fois supérieur à celui de l'ensemble des diplômés universitaires (5.4% contre 2.4%: moyenne des mois d'avril de chaque année). Enfin, au mois de juin 1976, peut-être le pire mois, c'est-à-dire au moment où les diplômés viennent tout juste de terminer leurs études, le taux de chômage des diplômés universitaires atteignait 16.3% au Canada et 17.3% au Québec (17.7% pour les hommes et 16.8% pour les femmes; données du recensement de 1976).

Par ailleurs, sur le plan salarial, pour bon nombre de nouveaux diplômés universitaires, les salaires réels et relatifs ont diminué depuis 1969. En 1969, au Canada, les nouveaux diplômés gagnaient 18% de plus que le salaire moyen dans l'industrie. En 1977, ils gagnaient 11% de moins. En 1975, le nouveau diplômé de physique gagnait 14% de moins en termes de pouvoir d'achat que son prédécesseur de 1969. Celui d'économie ou de science politique gagnait 5% de moins, celui du commerce ou de l'administration .5% de moins et ceux de chimie et de mathématiques, 8.2% et 3.3% respectivement de moins.

Enfin, il nous faut aborder la question de la qualité des emplois occupés par les nouveaux diplômés universitaires. Contrairement aux Etats-Unis (voir Zsigmond, 1978), nous ne disposons pas d'informations précises sur ce problème. C'est pourquoi les rares informations indirectes dont nous disposons peuvent prêter à diverses interprétations. Par exemple, en 1971, on estimait que 7.1% des diplômés d'université étaient employés de bureau et que 5% travaillaient dans la vente. Ces chiffres peuvent être interprétés comme une sous-utilisation des diplômés universitaires. Toutefois, il faut reconnaître que certaines tâches, dans la vente par exemple, sont plus complexes que d'autres (e.g. vendeur pour I.B.M. et

vendeur de chaussures). Même si, dans le temps, l'emploi des diplômés dans le secteur des ventes s'accroissait, cela peut refléter des modifications dans les tâches à accomplir. Par ailleurs, pour l'ensemble du Canada en 1971, on trouvait que 21% des diplômés d'un baccalauréat sans spécialisation avaient des emplois qui n'exigeaient pas de scolarité post-secondaire.[5] Cette information peut également être jugée comme étant une sous-utilisation de la main-d'oeuvre hautement qualifiée. Néanmoins, il se peut qu'en l'absence de main-d'oeuvre hautement qualifiée, on ait accordé par le passé des tâches à de la main-d'oeuvre de scolarité inférieure et pour lesquelles, aujourd'hui, on exige une scolarité supérieure. Le remplacement d'une main-d'oeuvre moins scolarisée par des diplômés universitaires ne signifie pas nécessairement que ces derniers sont surqualifiés.

Plus récemment, une enquête sur les diplômés de 1975 au Québec, révélait que 11% des diplômés ayant un emploi à plein temps avaient une perception négative de l'utilité des études. Cette perception atteignait les 34% en chimie, 39% en génie physique et 25% en service social.[6] D'un côté, faute de comparaison avec le passé, on ne peut établir un diagnostic de détérioration dans la qualité des emplois. D'un autre côté, cette information porte, de façon générale, sur le lien formation-emploi. Ce lien peut être lâche tant à cause de l'inadéquation de la formation à la tâche que de la tâche à la formation. Enfin, mentionnons que les proportions d'emploi à temps partiel dans l'emploi total chez les diplômés universitaires sont les suivantes: 2.7% chez les hommes et 8.1% chez les femmes. Comparativement, pour tous les groupes de scolarité, l'emploi à temps partiel représentait 4.1% de l'emploi total chez les hommes et 15.9% chez les femmes au Québec en 1977.

---

5 Voir Ostry et Zaidi (1979), p. 127

6 Données du Ministère de l'Education.

En résumé, nous avons trouvé une certaine détérioration des conditions du marché du travail des diplômés universitaires sur le plan du chômage et des salaires. Néanmoins, sur le plan de la qualité des emplois, il semble beaucoup plus difficile de se prononcer. Les chapitres suivants ont pour objet d'étudier les développements de l'offre et de la demande de travail des diplômés universitaires sur le marché du travail afin d'expliquer la situation telle qu'on la connaît actuellement et de la situer par rapport à la décennie des années 60.

## CHAPITRE 2

## L'OFFRE DE DIPLOMES UNIVERSITAIRES AU QUEBEC

Le marché du travail des diplômés universitaires est comme tout autre marché du travail, c'est-à-dire un marché composé d'une offre et d'une demande de travail et sur lequel se déterminent l'emploi, la population active, le salaire et le chômage. En un point donné du temps, l'offre de travail est définie par les quantités de travail offertes par les travailleurs aux conditions courantes qui prévalent sur le marché. La demande de travail, pour sa part, représente la quantité demandée par les employeurs de tels services.

En un point donné du temps, l'offre de travail est mesurée par la population active. Celle-ci dépend de la population en âge de travailler et du taux d'activité de cette population. Le taux d'activité représente la proportion de la population en âge de travailler qui est active sur le plan économique, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (chômage).

Dans le cas des diplômés universitaires, il faut également tenir compte de la formation nécessaire pour acquérir un diplôme universitaire. Entre la population scolarisable et la population active diplômée, il existe un certain délai et certaines étapes à franchir. Ainsi pour prévoir, sur une période donnée, l'évolution de la population active des diplômés d'université, il faut considérer, entre autres, la population scolarisable (surtout concentrée dans le groupe d'âge des 20-24 ans) et les taux de fréquentation universitaire (proportion de population scolarisable qui poursuit des études universitaires).

Le processus de scolarisation est un processus long. Tout d'abord, au sortir du secondaire, l'individu doit prendre une décision à l'effet d'interrompre ou non ses études, de les poursuivre dans un champ professionnel technique ou de prendre une option préparatoire à l'université. Les effectifs du CEGEP, formation générale, doivent donc être inclus dans l'analyse du potentiel de l'offre de diplômés universitaires sur le marché du travail. Par contre, entre les étudiants de ce niveau et la présence de diplômés sur le marché du travail il existe, d'une part, un processus de sélection, d'élimination ou d'abandon et, d'autre part, entre le nombre de diplômés ainsi formés et les diplômés actifs sur le marché du travail, il y a ceux qui choisissent de ne pas participer au marché du travail (e.g. poursuite d'études pour les diplômés du baccalauréat). Enfin, il y a les étrangers qui retournent dans leur pays ou leur province d'origine et, à l'inverse, il y a les autochtones qui, formés à l'extérieur, joignent les rangs de la population active locale.(1)

Une fois déterminée l'offre de travail sur le marché du travail, il faut la comparer à la demande de travail pour expliquer le niveau de sous-emploi, de chômage et de salaire. Ce chapitre a pour objet d'étudier les déterminants de l'offre de diplômés universitaires au Québec.

Nous examinerons tout d'abord la dimension démographique de cette question. Ensuite, nous considérerons l'évolution des taux de fréquentation scolaire universitaire et pré-universitaire (CEGEP, formation générale), pour tenir compte du potentiel initial de formation des

---

(1) On pourrait tenir compte, pour plus de précision, des tables de mortalité.

diplômés. En troisième lieu, nous limiterons notre analyse aux seuls effectifs scolaires universitaires puis aux diplômés sortants, pour tenir compte du phénomène de sélection d'abandon. Enfin, nous analyserons la partie des diplômés qui exerce une incidence sur le marché du travail (la population active) ainsi que son évolution dans le temps depuis le début des années 60. Les deux chapitres qui suivent porteront sur la demande et l'interaction entre l'offre et la demande de travail.

## 2.1 Aspects démographiques

Alors que les taux de natalité atteignaient un sommet à la fin des années 50 au Québec, ils furent suivis par la suite d'une baisse progressive. Cette vague des naissances a eu des répercussions sur la population par groupe d'âge. Comme l'illustre le graphique 2.1, la courbe D (groupe des 20-24 ans) qui suit les trois précédentes, reflète le potentiel traditionnel de population susceptible de s'inscrire à l'université. Cette population s'accroît tout au long des années 70 pour atteindre un sommet au début des années 80. La décennie 70 se caractérise donc par un afflux démographique continu et important. Plus on approche des années 80 cependant, moins la croissance est rapide. Considérant la population des 18-24 ans, le tableau 2.1 indique que le taux de croissance de cette population a atteint son sommet bien avant 80, soit en 1966. Ainsi, trouvons-nous un taux de croissance de 4.0% par année en moyenne au cours de la période 1962-70 contre un taux de 1.8% pour la période 1971-78. On distingue donc deux phases au cours de cette période: une phase de croissance rapide (62-70) et une phase de croissance modérée (71-78). Dans le futur (80 et plus) on anticipe une phase de croissance négative, i.e. de diminution de la population âgée de 18 à 24 ans. Par ailleurs, par comparaison, avec la croissance de la population totale au Québec, la population de 18 à 24 ans a crû plus rapidement au cours des

Graphique 2.1 Evolution passée et prévue de la population au Québec, 1955-2001, divers sous-groupes d'âge

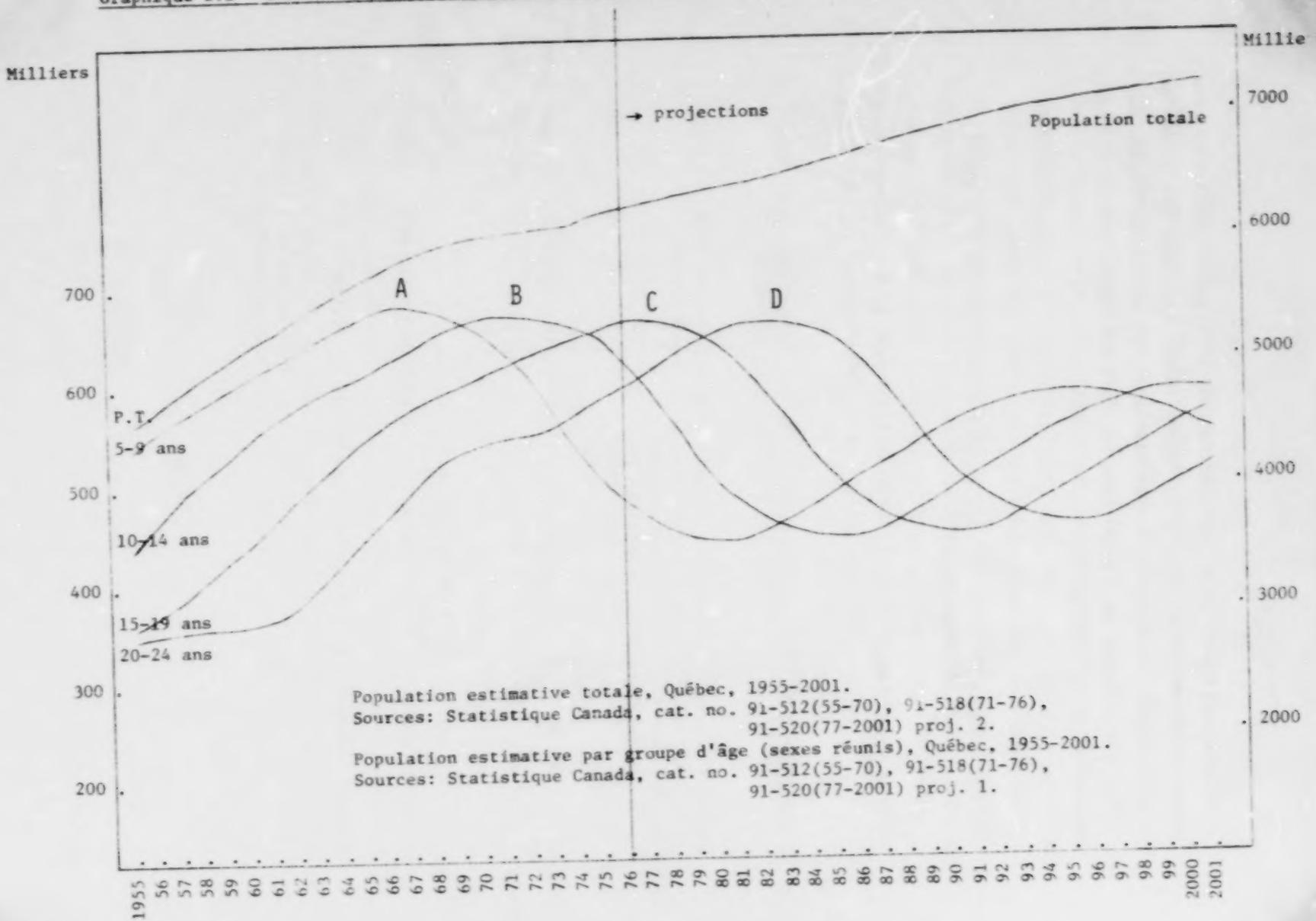

deux périodes (62-70 et 71-78). Entre 1962 et 1970, la population totale s'est accrue au rythme de 1.5% par année contre 4.0% pour les jeunes de 18 à 24 ans et, au cours de la période 71-78, la population totale au Québec n'a crû qu'à un faible rythme de 0.6% par année, contre 1.8% pour les jeunes de 18 à 24 ans.

Tableau 2.1. Taux de croissance de la population de 18 à 24 ans au Québec, 1962-1977

| Année | Taux de croissance |
|---|---|
| 1962 | 2.5 |
| 1963 | 4.4 |
| 1964 | 4.5 |
| 1965 | 5.0 |
| 1966 | 5.5 |
| 1967 | 5.3 |
| 1968 | 4.3 |
| 1969 | 3.4 |
| 1970 | 2.5 |
| 1971 | 1.5 |
| 1972 | 1.5 |
| 1973 | 1.6 |
| 1974 | 2.0 |
| 1975 | 2.2 |
| 1976 | 2.0 |
| 1977 | 1.1 |

Moyenne 62-70: 4.0
Moyenne 71-77: 1.8

Source: Statistique Canada, cat. nos 91-512 et 91-518.

Suite à cet apport démographique, à taux de fréquentation scolaire constant, les effectifs universitaires et pré-universitaires (CEGEP général) auraient dû s'accroître de 53.5% entre 1962 et 1977, alors qu'ils se sont accrus de 225% dans les faits. La population n'a donc pas été un facteur négligeable dans l'accroissement des effectifs scolaires universitaires et pré-universitaires, mais la hausse des taux de fréquentation scolaire s'est avérée une contribution encore plus importante. Le tableau 2.2 présente, à cet effet, la contribution respective des taux de fréquentation scolaire et celle de la population, en taux et en pourcentage (chiffres entre parenthèses), à la croissance des effectifs scolaires universitaires et pré-universitaires à temps plein au Québec, entre 1962 et 1970 ainsi qu'entre 1971 et 1978.[7]

Tableau 2.2. Croissance des effectifs universitaires et pré-universitaires au Québec, 1962-1970 et 1971-1977

| Période | Taux de croissance annuel moyen | Taux de croissance attribuable à la population (18-24) et importance relative en % (entre parenth.) | Taux de croissance attribuable aux taux de fréquentation scolaire |
|---|---|---|---|
| 1962-70 | 10.7 | 4.0(37.6) | 6.7(62.4) |
| 1971-78 | 5.7 | 1.8(31.3) | 3.9(68.7) |

Source: L'éducation au Canada, Statistique Canada, catalogue no 81-229.

7 Dans la mesure où se font plus nombreux les étudiants à plein temps de plus de 24 ans au CEGEP (formation générale) et dans les universités, la population de référence (18 à 24 ans) est moins précise.

Ce tableau indique que sur un taux de croissance annuel moyen des effectifs universitaires et pré-universitaires de 10.7% au Québec entre 1962 et 1970, la population était responsable de 4.0% soit 37.6% du total et les taux de fréquentation scolaire pour 6.7% soit 62.4% du total. Il indique, de plus, un ralentissement dans la croissance des effectifs depuis 1971. Ce ralentissement s'est produit à travers une chute dans la croissance de la population et un ralentissement dans la progression des taux de fréquentation universitaires. En moyenne sur la période, on peut dire que la croissance de la population a pu contribuer pour 1/3 de la croissance des effectifs universitaires et pré-universitaires au Québec et celle des taux de fréquentation pour environ 2/3. Le tableau 2.3 présente l'évolution dans le temps de la population de 18 à 24 ans, des effectifs scolaires et des taux de fréquentation universitaires et pré-universitaires au Québec pour les années 1960-61 à 1977-78.

Tableau 2.3. Population de 18 à 24 ans, effectifs scolaires et taux de fréquentation universitaire et pré-universitaire au Québec, 1960-61 à 1977-78 (plein temps)

| Année | Population de 18 à 24 ans | Effectifs universitaires et pré-universitaires | Taux de fréquentation universitaires et pré-universitaires |
|---|---|---|---|
| 1960-61 | 533,000 | 37,843 | 7.1 |
| 1961-62 | 546,278 | 43,156 | 7.9 |
| 1962-63 | 570,169 | 47,324 | 8.3 |
| 1963-64 | 595,611 | 53,605 | 9.0 |
| 1964-65 | 625,263 | 59,400 | 9.5 |
| 1965-66 | 659,961 | 67,316 | 10.2 |
| 1966-67 | 695,093 | 75,070 | 10.8 |
| 1967-68 | 724,649 | 82,610* | 11.4 |
| 1968-69 | 748,957 | 87,628 | 11.7 |
| 1969-70 | 767,102 | 98,189 | 12.8 |
| 1970-71 | 778,568 | 102,771 | 13.2 |
| 1971-72 | 789,600 | 109,360 | 13.9 |
| 1972-73 | 802,450 | 121,558 | 15.1 |
| 1973-74 | 818,800 | 127,822 | 15.6 |
| 1974-75 | 836,600 | 132,753 | 15.9 |
| 1975-76 | 853,300 | 140,545 | 16.5 |
| 1976-77 | 862,656 | 143,689 | 16.7 |
| 1977-78 | 875,301 | 153,913 | 17.6 |

Source: L'éducation au Canada, Statistique Canada, catalogue no 81-229 et estimations de l'auteur.

* A partir de 1967-68, les effectifs des CEGEP (formation générale) sont inclus. Avant 1967-68, les effectifs des collèges classiques faisaient partie des effectifs universitaires.

Ce tableau indique une progression ininterrompue dans les taux de fréquentation scolaires universitaires et pré-universitaires au Québec depuis 1960-61.

Cette dernière année a vu son taux de fréquentation scolaire croître un peu exceptionnellement étant donné la double promotion qui a eu lieu en 1976-77 au niveau du secondaire V, suite à l'abolition, quelques années plus tôt, de la 7$^{e}$ année au niveau primaire. Par ailleurs, on notera que la croissance la plus rapide des taux de fréquentation scolaires s'est faite entre 1968-69 et 1972-73 et que la croissance la moins rapide s'est faite entre 1972-73 et 1976-77. Un tel phénomène n'est peut-être pas étranger aux conditions qui prévalaient sur le marché du travail au cours de chacune des périodes. Nous reviendrons ultérieurement sur ce sujet.

## 2.2 Le cheminement des étudiants dans le réseau universitaire et la sortie sur le marché du travail

Entre la sortie d'un diplômé universitaire sur le marché du travail et sa décision d'obtenir un tel diplôme il s'écoule, nous l'avons vu, un certain nombre d'années. Entre les effectifs dans les CECEP (formation générale) et les nouveaux diplômés sur le marché du travail, il existe un ensemble de facteurs qui agissent sur les effectifs en cause. Tout d'abord, il y a le phénomène de l'élimination, de la sélection ou des abandons; ensuite, il y a celui de la mortalité et des migrations. Enfin, il y a celui de la décision de participer ou non au marché du travail à la fin des études. Nous étudierons successivement les seuls effectifs universitaires puis les diplômés et enfin les diplômés qui font partie de la population active.

### 2.2.1. Les effectifs universitaires

Comme l'indique le tableau 2.4, les statistiques sur les effectifs universitaires au Québec décrivent une évolution irrégulière. L'irrégularité observée au cours de la période 1967-68 et 1971-72 est attribuable au passage du système de collèges "classiques" à celui des CEGEP. Compte tenu de ce changement structurel, on remarque tout de même une nette progression des taux de fréquentation universitaires entre 1960-61 et 1966-67 ainsi qu'entre 1971-72 et 1975-76. Depuis ce moment, toutefois, les taux de fréquentation universitaires semblent arrêter leur progression.[8]

8 En vertu du même phénomène que celui observé dans les taux de fréquentation pré-universitaire (double promotion au niveau du secondaire V), on s'attend, pour 1979-80 à une hausse institutionnelle des taux de fréquentation universitaire.

Tableau 2.4. Population de 20 à 24 ans, effectifs et taux de fréquentation universitaire au Québec, 1960-61 à 1977-78

| Année | Population de 20 à 24 ans | Effectifs* | Taux de fréquentation universitaire |
|---|---|---|---|
| 1960-61 | 366,950 | 37,843 | 10.3 |
| 1961-62 | 377,300 | 43,156 | 11.4 |
| 1962-63 | 395,100 | 47,324 | 12.0 |
| 1963-64 | 416,300 | 53,605 | 12.9 |
| 1964-65 | 439,000 | 59,400 | 13.5 |
| 1965-66 | 462,350 | 67,316 | 14.6 |
| 1966-67 | 486,150 | 75,070 | 15.4 |
| 1967-68 | 508,350 | 78,382 | 15.4 |
| 1968-69 | 526,200 | 64,401 | 12.2 |
| 1969-70 | 538,450 | 66,830 | 12.4 |
| 1970-71 | 546,200 | 62,113 | 11.4 |
| 1971-72 | 550,550 | 62,819 | 11.4 |
| 1972-73 | 555,550 | 66,244 | 11.9 |
| 1973-74 | 560,000 | 67,876 | 12.0 |
| 1974-75 | 581,000 | 70,140 | 12.1 |
| 1975-76 | 585,500 | 76,545 | 13.1 |
| 1976-77 | 605,900 | 77,639 | 12.8 |
| 1977-78 | 621,000 | 81,403 | 13.1 |

Source: Statistique Canada, cat. no 91-512, 91-518 et 81-229.

* Les effectifs des collèges classiques sont comptés parmi les effectifs universitaires, tandis que ceux des CEGEP ne le sont pas.

Donc, après une première sélection au CEGEP et dans les collèges privés, les effectifs universitaires à temps plein composent 13% de la population des 20-24 ans depuis 1975.

Pour arriver aux nombres de diplômés qui sortent chaque année, il faut compter également les étudiants qui poursuivent des études à temps partiel. En 1977-78, selon Statistique Canada (L'Education au Canada, cat. no. 81-229), cette catégorie d'étudiants était presqu'aussi importante que celle des étudiants à temps plein à l'université (78,124 à temps partiel et 81,403 à temps plein). Pour leur part, les statistiques sur l'éducation permanente à l'université (avec crédit) sont, également, très évocatrices. En 1976-77, ces effectifs se chiffraient à 110,062. Cet ensemble d'étudiants, à temps plein, à temps partiel et en éducation permanente, donne lieu à des diplômés universitaires à raison de quelque 20,000 par année. Le tableau 2.5 donne le nombre de diplômés universitaires pour les années 62 à 77 selon le cycle d'études.

Tableau 2.5. Production de diplômés universitaires au Québec selon le niveau d'études, 1962-1977

| Année | Baccalauréats | Maîtrises | Doctorats (Ph.D.) | Total |
|---|---|---|---|---|
| 1962 | 8,329 | 805 | 106 | 9,240 |
| 1963 | 8,906 | 879 | 126 | 9,911 |
| 1964 | 10,101 | 937 | 158 | 11,038 |
| 1965 | 12,209 | 1,005 | 175 | 13,389 |
| 1966 | 14,189 | 1,277 | 170 | 15,636 |
| 1967 | 15,555 | 1,485 | 218 | 17,258 |
| 1968 | 16,831 | 1,386 | 229 | 18,446 |
| 1969 | 17,032 | 1,611 | 236 | 18,879 |
| 1970 | 17,309 | 1,834 | 260 | 19,403 |
| 1971 | 17,489 | 1,994 | 348 | 19,831 |
| 1972 | 18,795 | 1,861 | 298 | 20,954 |
| 1973 | 14,301 | 2,272 | 375 | 16,948 |
| 1974 | 15,529 | 2,257 | 356 | 18,142 |
| 1975 | 17,142 | 2,514 | 354 | 20,010 |
| 1976 | 16,828 | 2,546 | 299 | 19,673 |
| 1977 | 19,258 | 2,842 | 310 | 22,410 |
| multiple 77/62 | 2.31 | 3.53 | 2.93 | 2.42 |

Source: L'éducation au Canada, Statistique Canada, catalogue no 81-229 (annuel), 1978 et 1975.

Au cours des dix dernières années, l'évolution du nombre de diplômés universitaires est très irrégulière. En 1973, plus particulièrement, on observe une baisse absolue dans ce nombre. Cette évolution irrégulière est attribuable en large partie à la disparition progressive des collèges classiques. Deux pressions contraires se sont exercées. D'une part, le nombre de diplômés au baccalauréat avait tendance à diminuer suite à la baisse des effectifs des collèges classiques et, d'autre part, les universités accueillaient et formaient directement un nombre croissant de diplômés. De cette façon on trouve que le Québec a formé annuellement depuis le début des années 70 un nombre à peu près constant de nouveaux diplômés universitaires de l'ordre de 20,000 par année. On s'attend alors à ce qu'une partie de ces diplômés universitaires se retrouvent sur le marché du travail, au sein de la population active. L'enquête sur la population active indique des entrées annuelles nettes de main-d'oeuvre hautement qualifiée d'environ 10,000 en 1977 et 1978. Une partie importante des diplômés universitaires non québécois retourne dans son pays ou sa province d'origine, une autre ne change pas de statut si elle avait une formation universitaire antérieure et participait déjà au marché du travail et enfin, une partie décide de ne pas se présenter immédiatement sur le marché du travail et peut choisir, par exemple, de poursuivre ses études. En somme, entre le potentiel de main-d'oeuvre qui s'offre dans les CEGEP, les effectifs universitaires à temps plein et à temps partiel et l'éducation permanente, le nombre de diplômés est plus restreint et celui qui augmente la population active au Québec encore plus.

D'autre part, on constate à partir des évaluations de Guy Girard (1973 et 1978) que la population des diplômés formés dans les universités du Québec et résidant au Québec est bien inférieure à la population totale des diplômés universitaires au Québec (148,482 contre 273,000 en 1975).

Dès lors, on peut supposer qu'une partie importante de la population diplômée d'université a été formée à l'étranger, tout comme une partie des diplômés formés au Québec réside à l'extérieur du Québec.

Le tableau 2.5 indique également que la production annuelle de diplômés universitaires au Québec a plus que doublé entre 1962 et 1977. Le nombre de diplômés du baccalauréat s'est accru de 131%, celui des maîtrises de 253% et celui des doctorats de 193%. Ces accroissements dans les flux ont ainsi contribué à accroître le stock de main-d'oeuvre hautement qualifiée. Comme l'indique le tableau 2.6, la population active ayant un diplôme universitaire est passée de 79,089 à 215,985 entre 1961 et 1976, soit un accroissement de 173%.

Tableau 2.6. Population active universitaire au Québec et comparaison avec d'autres groupes de main-d'oeuvre, 1961, 1971 et 1976

| Année | Population active universitaire | Population active totale | Taux de croissance annuel moyen P.A. univ. | P.A. totale |
|---|---|---|---|---|
| 1961 | 79,089 | 1,768,119 | - - | |
| 1971 | 161,250 | 2,242,835 | 7.4 | 2.4 |
| 1976 | 215,985 | 2,681,855 | 6.0 | 3.6 |

Source: Recensements du Canada, 1961, 1971 et 1976.

Comparativement à l'accroissement de la population active totale, l'offre de main-d'oeuvre hautement qualifiée s'est accrue à un rythme beaucoup plus rapide. La population active universitaire s'est accrue à un rythme de 7.4% par année au cours de la période 61-71 et de 6.0% par

année au cours de la période 71-76, alors que la population active totale au Québec s'est accrue respectivement aux rythmes de 2.4% et 3.6% par année.

En résumé, suite à l'accroissement démographique des jeunes et surtout des taux de fréquentation scolaire, l'offre de diplômés universitaires s'est accrue plus rapidement que l'offre de travail globale au Québec. Si la demande de travail pour les diplômés universitaires s'était accrue au même rythme que celui suffisant pour équilibrer la croissance de la population active globale, les diplômés universitaires et, en particulier, les nouveaux diplômés auraient dû connaître une situation de pression à la hausse sur le chômage, une baisse de salaire relatif en même temps qu'une dégradation dans la qualité de leurs emplois. La section suivante examine l'évolution de la demande de travail de ces diplômés universitaires au cours de la période 60-78 et vérifie si tel a été le cas.

## CHAPITRE 3

## LA DEMANDE DE TRAVAIL

La demande de travail pour une catégorie de main-d'oeuvre donnée dépend de la demande pour certains produits ou services et du rapport qu'a cette main-d'oeuvre dans la production de ces biens ou services. D'une part, nous chercherons à savoir dans quels secteurs et dans quelles professions se concentrent les diplômés d'université et, d'autre part, nous étudierons l'évolution de l'emploi dans ces secteurs et professions.

Le tableau 3.1 nous donne, à partir des informations du recensement de 1971, la concentration sectorielle des diplômés d'université au Québec ainsi que leur répartition, par secteur d'activité, par rapport à la répartition de l'emploi total.

Tableau 3.1. Répartition et concentration industrielle des diplômés universitaires au Québec, 1971

| Secteur | (1) Nombre de diplômés en % de l'emploi dans le secteur | (2) Répartition en % des diplômés | | (3) Répartition en % de l'emploi total |
|---|---|---|---|---|
| TOTAL | 7.3 | 100.0 | | 100.0 |
| Primaire | 1.6 | 1.2 | | 5.6 |
| Manufacturier | 4.0 | 12.6 | | 23.1 |
| Construction | 1.9 | 1.5 | | 5.5 |
| Transp., commun., utilités pub. | 4.2 | 4.6 | | 7.9 |
| Commerce | 3.0 | 5.6 | | 13.6 |
| Finances, assur., immeubles | 7.0 | 4.0 | | 4.2 |
| Services personnels et communautaires* | 17.6 | 57.6 | 67.4 | 24.0 |
| Administration publique | 11.2 | 9.8 | | 6.5 |
| Autres | 2.5 | 3.2 | | 9.5 |

Source: Recensement du Canada, 1971, Statistique Canada.

* Inclus les hôpitaux et les institutions d'enseignement (écoles, collèges et universités).

Ce tableau indique clairement que l'emploi des diplômés universitaires se concentre essentiellement dans le secteur des services, qu'ils

soient privés, publics ou parapublics (hôpitaux et établissements d'enseignement). En fait, à eux seuls, le secteur des services personnels et communautaires et celui de l'administration publique regroupaient, en 1971, les 2/3 (67.4%) de l'emploi total des diplômés universitaires. Il est à remarquer qu'une partie importante de ces secteurs est sous la responsabilité du gouvernement provincial. Le secteur des services personnels et communautaires comprend, en l'occurrence, les services d'éducation et ceux de la santé. Or, ces derniers nécessitent généralement un grand nombre de diplômés universitaires. La croissance de l'emploi pour les diplômés universitaires pouvait donc dépendre, en large partie, de la croissance du secteur public et parapublic. Le tableau 3.2 met en évidence, à cet effet, les différents taux de croissance de l'emploi par secteur d'activité économique au Québec. La période 1961-78 est subdivisée en trois sous-périodes: les années 60 (1961-71 au tableau 3.2), le début des années 70 (1969-75 au tableau 3.2) et la fin des années 70 (1975-78 au tableau 3.2).

Tableau 3.2. Evolution de l'emploi par secteur industriel au Québec, 1961-71, 1969-75 et 1975-78. Taux de croissance annuels moyens

| Secteur | Période | | |
|---|---|---|---|
| | 1961-71 % | 1969-75 % | 1975-78 % |
| Primaire | -5.2 | -3.5 | 1.2 |
| Manufacturier | 0.2 | 0.7 | -1.1 |
| Construction | -1.0 | 4.8 | 0.0 |
| Transport, commun., utilités publiques | 0.4 | 1.8 | -1.2 |
| Commerce | 1.3 | 3.9 | 1.6 |
| Finances, assurances, immobilier | 3.5 | 3.6 | 4.0 |
| Services personnels et communautaires | 3.7 | 3.7 | 3.0 |
| Administration publique | 3.4 | 5.2 | 1.1 |
| TOTAL | 1.7 | 2.2 | 1.2 |

Sources: Gaboriault (1977) et Statistique Canada, 71-529.

Ce tableau indique clairement que l'expansion de l'emploi au Québec entre 1961 et 1978 s'est surtout faite dans les activités à forte concentration de diplômés universitaires, à savoir le secteur des services personnels et communautaires et celui de l'administration publique. Sauf pour la période 1975-78, la croissance de l'emploi dans ces secteurs a été plus forte (environ le double), que celle de l'emploi total. En ce sens, les changements dans la structure industrielle au Québec ont pu

favoriser une forte expansion de la demande de travail pour les diplômés universitaires au cours de la période 61-75. Plus récemment (75-78), la récession combinée à un ralentissement dans la progression du secteur public, ont créé des conditions beaucoup moins favorables.

Bien que les changements dans la structure industrielle et la demande de biens et services sont apparus favorables aux diplômés universitaires jusqu'au milieu des années 70, il faut vérifier si de tels changements ont donné lieu à la croissance d'emplois dans les professions exigeant un diplôme universitaire ou comportant une forte concentration de diplômés universitaires. Le tableau 3.3 retrace, en tout premier lieu, la localisation professionnelle des diplômés universitaires dans l'ensemble des professions au Québec pour 1971.

Tableau 3.3 Répartition et concentration professionnelle de l'emploi des diplômés universitaires au Québec, 1971

| Profession | Répartition en % des diplômés | Nombre de diplômés en % de l'emploi dans la profession |
|---|---|---|
| Administration, professions libérales et techniciens | 76.9 | 31.4 |
| Employés de bureau | 7.1 | 3.3 |
| Vente | 5.0 | 8.2 |
| Services | 1.9 | 1.4 |
| Autres | 9.1 | 1.3 |
| | 100.0 | 7.3 |

Source: Recensement du Canada, 1971, Statistique Canada.

Ce tableau indique que plus des 3/4 des diplômés d'université à l'emploi se trouvait en 1971 dans les professions de la catégorie administration, professions libérales et techniciens. En fait, dans ce champ professionnel, près d'un emploi sur trois est occupé par des diplômés d'université. Le tableau 3.4 compare la croissance de l'emploi dans cette catégorie professionnelle à l'ensemble des professions pour différentes périodes.

Tableau 3.4. Evolution de l'emploi dans les professions libérales, administratives et de techniciens au Québec, 1961-71, 1969-73 et 1975-78. Taux de croissance annuels moyens

| | Professions libérales, administratives et de techniciens | Toutes professions |
|---|---|---|
| | % | % |
| 1961-71 | 5.3 | 1.7 |
| 1969-73(1) | 4.0 | 2.5 |
| 1975-78 | 3.1 | 1.2 |

Sources: Données du recensement, Annuaire du Québec et Statistique Canada, catalogue no 71-529.

(1) A cause du changement de classification en 1973, il n'a pas été possible de produire les chiffres pour la sous-période 1969-75. Pour la période 61-71, Statistique Canada indique qu'un effort de standardisation a été fait en ce sens.

Ce tableau, tout comme celui de l'évolution de la structure industrielle de l'emploi, indique que la progression professionnelle de l'emploi a été très favorable aux diplômés universitaires par comparaison à celle de l'emploi en général. On remarque, toutefois, que la croissance

de l'emploi dans les professions libérales et techniques a tendance à décroître avec le temps. Néanmoins, elle reste toujours supérieure à celle de l'emploi en général.

En résumé, tant du côté de la structure industrielle que de la structure professionnelle de la demande de travail, les transformations qu'a subies le marché du travail québécois depuis 1960 ont eu tendance à être favorables en termes relatifs à l'embauche des diplômés universitaires. Néanmoins, du côté de l'offre de travail, on a vu que la croissance de diplômés universitaires dépassait également la moyenne. C'est donc en confrontant l'évolution de la demande propre aux diplômés universitaires à celle de leur offre de travail que l'on pourra évaluer la nature de leur marché. C'est ce dont discute le chapitre suivant.

## CHAPITRE 4

## L'INTERACTION OFFRE-DEMANDE

La comparaison des taux de croissance de l'emploi et de la population active procure une certaine idée de l'évolution du marché du travail des diplômés universitaires. Les différences observées dans ces taux de croissance donneront lieu à une évolution à la hausse ou à la baisse du chômage selon que la population active croît plus vite ou moins vite que l'emploi. En un point donné du temps, l'incidence (la fréquence des périodes de chômage) ou la durée du chômage pourront être plus ou moins élevées. Néanmoins, les diplômés universitaires ne pourront être chômeurs à perpétuité, de sorte qu'inévitablement, d'une façon ou d'une autre, l'emploi aura tendance à rejoindre la population active.

L'ajustement pourra alors se faire en termes de qualité des emplois obtenus ainsi que des salaires réalisés. Nous examinerons brièvement l'évolution comparée des taux de croissance de l'emploi et de la population active des diplômés universitaires. Nous en étudierons ensuite la résultante, à savoir, l'évolution du chômage à travers le temps. En troisième lieu, pour avoir une idée plus précise de l'état du marché du travail des nouveaux diplômés universitaires, nous construirons un indice de demande de travail de diplômés universitaires que nous comparerons à un indice d'offre. Enfin, nous étudierons les conséquences de cette évolution du marché du travail sur les salaires versés.[9]

---

9 Compte tenu du peu d'information sur l'évolution de la qualité des emplois et des réserves qu'il leur faut apporter (voir chapitre 3 sur les faits saillants), nous limitons notre discussion aux aspects salariaux.

## 4.1 L'emploi et la population active

Le tableau 4.1 a pour objet de comparer les taux de croissance annuels moyens de l'emploi et de la population active des diplômés universitaires au Québec à partir des données de recensement (1961, 1971 et 1976).

Tableau 4.1 Evolution de l'emploi et de la population active diplômée universitaire, Québec, 1961, 1971 et 1976

| Année | Emploi | Population active | Taux de croissance annuel moyen | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Emploi % | Population active % |
| 1961 | 77,507 | 79,089 | - - | - - |
| 1971 | 153,965 | 161,250 | 7.1 | 7.4 |
| 1976 | 205,460 | 215,985 | 5.9 | 6.0 |

Source: Recensement du Canada, 1961, 1971 et 1976, Statistique Canada.

Ce tableau nous indique que la croissance de la population active a légèrement dépassé celle de l'emploi au cours des deux périodes. Entre 1961 et 1971, le taux de croissance de la population active a été de 7.4% en moyenne par année alors que celui de l'emploi a été de 7.1%. Entre 1971 et 1976, la population active diplômée d'université a cru au rythme de 6.0% par année contre 5.9% pour l'emploi. La situation du chômage s'est donc détériorée sur ce marché, malgré la forte croissance observée dans l'emploi. Le tableau 4.2 donne une idée de l'évolution du chômage des diplômés universitaires au Québec pour ces trois années. Afin de tenir compte de la conjoncture générale, nous avons également indiqué

le taux de chômage de l'ensemble des travailleurs (tous niveaux de scolarité).

Tableau 4.2. Chômage et taux de chômage des diplômés universitaires

| Année | Diplômés universitaires | | Taux de chômage (tous niveaux de scolarité) |
|---|---|---|---|
| | Nombre de chômeurs | Taux de chômage | |
| | Données pour le mois de juin | | Données annuelles |
| | | % | % |
| 1961 | 1,582 | 2.0 | 9.2 |
| 1971 | 7,285 | 4.5 | 8.2 |
| 1976 | 10,525 | 4.9 | 8.7 |

Source: Recensement du Canada, 1961, 1971 et 1976, Statistique Canada et La population active, idem., cat. no. 71-001.

La statistique du taux de chômage global (tous niveaux de scolarité) indique qu'il s'agissait, pour chacune des années, d'une période de récession. Par ailleurs, le taux de chômage des diplômés universitaires a plus que doublé entre juin 1961 et juin 1976, et le nombre de chômeurs a été multiplié par plus de six fois. On trouvait, en juin 1976, quelque 10,525 diplômés universitaires en chômage au Québec. Ces données font ressortir, toutefois, que la détérioration du chômage des diplômés universitaires a été beaucoup plus marquée entre 1961 et 1971, qu'entre 1971 et 1976. Néanmoins, pour la raison déjà donnée à l'effet qu'un jour ou l'autre une cohorte de finissants d'universités aura un emploi, il convient de mesurer l'état du marché du travail à partir d'une qualité constante d'emploi. C'est pourquoi nous avons construit un indice relatif d'offre ou de demande excédentaire pour une catégorie professionnelle

donnée: les professions administratives, libérales et techniques.

4.2 L'état de l'offre excédentaire sur le marché du travail

D'une part, nous avons pris les données sur l'emploi au Québec dans les professions libérales, administratives et de techniciens (professions les plus hautement classifiées et les plus hautement rémunérées) pour trois années (1961, 1971 et 1978)[10] et nous en avons fait un indice sur la base 1971=100 (colonne 1, tableau 4.3). D'autre part, nous avons calculé un indice de la population active des diplômés universitaires pour ces mêmes années,[11] sur la même base 1971=100 (colonne 2, tableau 4.3). Enfin, nous avons calculé le ratio de l'indice de la demande sur l'indice de l'offre (colonne 3, tableau 4.3). Donc, d'un côté, on considère l'évolution de l'offre de diplômés universitaires (population active) et de l'autre on considère l'évolution de la demande de diplômés universitaires, à qualité constante (emplois dans professions libérales, administratives et de techniciens). Dans un premier temps on fait le rapport de l'un sur l'autre et dans un second temps, on étudie l'évolution de ce rapport.

---

10 Pour 1961 et 1971, les données sont prises à même les recensements. Un effort de normalisation a été fait par Statistique Canada pour que les catégories occupationnelles soient comparables. Pour 1978, les données sont tirées de l'Enquête sur la population active.

11 Pour 1961 et 1971, les données proviennent des recensements. Pour 1978, elles sont tirées de l'Enquête sur la population active.

Tableau 4.3. Indices de l'offre et de la demande de travail des diplômés universitaires au Québec, 1961, 1971 et 1976, 1971=100

| Année | Indice de demande (1) | Indice de l'offre (2) | Ratio (1)÷(2) (3) |
|---|---|---|---|
| 1961 | 59.6 | 40.9 | 1.46 |
| 1971 | 100.0 | 100.0 | 1.00 |
| 1978 | 132.1 | 131.2 | 1.01 |

Sources: Données de recensement, La population active moyennes annuelles, 1975-1978, Statistique Canada, et estimations de l'auteur.

On ne peut malheureusement pas affirmer que le marché du travail était à l'équilibre en 1971, l'indice 100 étant arbitrairement fixé. Néanmoins, en termes relatifs, les informations contenues dans le tableau 4.3 indiquent que le marché était beaucoup plus resserré au début des années 60 qu'au début des années 70. Par ailleurs, ainsi construit, le tableau 4.3 indique qu'il pouvait exister une certaine forme de demande excédentaire au début de la décennie 60, que cette demande excédentaire s'était comblée dès la fin des années 60 et qu'elle se serait maintenue à ce niveau au cours des années 70. Pareilles hypothèses seraient susceptibles de fournir une explication au fait que le taux de croissance de la population active n'a pas exercé de pressions trop fortes sur le marché du travail des diplômés universitaires dans les années 60 (peu de chercheurs faisaient état de problèmes d'emploi ou autre à cette époque), dans la mesure où il existait une forte demande excédentaire à combler. Néanmoins, c'est à travers l'étude de l'évolution des salaires relatifs que ces hypothèses pourront être mieux confrontées à la réalité. C'est ce dont nous discuterons à la section 4.3. Mais avant d'entreprendre

cette section, il convient de noter qu'entre 1971 et 1976, bien que le taux de chômage du stock (ensemble) de diplômés universitaires ne se soit pas accru très fortement ce sont les nouveaux diplômés universitaires (le flux), à leur entrée sur le marché du travail, qui ont été susceptibles de connaître les plus grandes difficultés. On trouve, en particulier que le taux de chômage des jeunes diplômes universitaires masculins au mois de juin est passé de 15.0% en 1971 à 17.7% en 1976. Celui des femmes est passé respectivement de 12.8% à 16.8%. En moyenne, le taux de chômage des jeunes diplômés universitaires de moins de 24 ans était de 17.3% en juin 1976. En somme, lorsque le taux de chômage s'accroît, ce n'est pas tellement ceux qui avaient déjà un emploi qui le perdent comme ceux qui entrent pour la première fois sur le marché du travail qui n'en trouvent pas.

## 4.3 L'évolution des salaires réels et relatifs

Revenons aux hypothèses sur l'état de la demande excédentaire des diplômés universitaires depuis le début des années 60. Nous devrions observer, tant qu'il y a demande excédentaire, une pression à la hausse sur le salaire réel des nouveaux diplômés universitaires, suivie d'une diminution du salaire réel au moment où il y a offre excédentaire de travail.

Nous n'avons pu trouver d'informations uniformes, en série chronologique, sur les salaires d'entrée des nouveaux diplômés d'universités au Québec. Néanmoins, il a été possible, d'une part, de construire pareille série pour diverses disciplines au Canada et, d'autre part, pour deux années nous avions les chiffres pour le Québec et le Canada, 1969 et 1976. En 1969, le salaire des nouveaux bacheliers avec spécialisation s'avérait plus élevé au Québec que pour l'ensemble canadien, alors qu'en

1975, cela était le contraire. La tendance à la baisse dans le salaire réel des nouveaux diplômés au tournant des années 70 semble donc avoir été plus accentuée au Québec qu'ailleurs, alors que la pression à la hausse observée pour le Canada dans son ensemble, avant 1970, a pu être aussi forte, sinon plus forte, au Québec qu'ailleurs. Le tableau 4.4 établit la rémunération réelle moyenne des nouveaux diplômés universitaires au Canada pour diverses disciplines.

Tableau 4.4. Salaires réels des nouveaux diplômés universitaires au Canada, dollars constants de 1961, diverses années (versements mensuels)

| Année | Commerce et administration $ | Chimie $ | Physique $ | Economie et Sc. politiques $ | Math. $ | Génie mécanique $ |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1962 | 390 | 400 | 420 | 375 | 385 | 425 |
| 1965 | 414 | 433 | 452 | 410 | 433 | 452 |
| 1969 | 462 | 514 | 514 | 462 | 478 | 498 |
| 1970 | 476 | 480 | 476 | 450 | 476 | - - |
| 1974 | 425 | - - | - - | 401 | 472 | 495 |
| 1975 | 460 | 472 | 443 | 438 | 462 | 540 |

Source: Offre, demande et salaires, diplômés d'universités, Ministère fédéral de la Main-d'ouevre et de l'Immigration.

De façon générale on y observe, ainsi qu'au graphique 4.1, une montée rapide des taux de salaire réels à l'entrée jusqu'en 1969-70, suivie d'une chute marquée par la suite. Par rapport aux diplômés de 69, les diplômés de commerce et administration réalisaient un salaire de .5% inférieur à leur sortie en 1975. Ceux de chimie réalisaient une baisse de 8.2% alors que ceux de génie physique connaissaient un accroissement

de 8.4%. Néanmoins, dans l'ensemble, les salaires d'entrée des nouveaux diplômés ont stagné ou chuté entre la fin des années 60 et le milieu des années 70. Ce résultat permet d'inférer la présence d'une certaine demande excédentaire au cours des années 60 et qui fut suivie d'une offre excédentaire au cours des années 70. Il est également important de noter que n'eut été de cette flexibilité à la baisse des salaires, l'emploi des nouveaux diplômés universitaires aurait pu être de beaucoup inférieur à ce qu'il a été. En ce sens, la flexibilité du marché du travail des diplômés universitaires a permis de réduire l'impact défavorable d'une mauvaise conjoncture. On peut donc constater une certaine efficacité dans le fonctionnement de ce marché et la présence d'un chômage plus faible que ce qu'il aurait été si les salaires avaient été rigides. On notera également, à partir du graphique 4.2, une certaine convergence des salaires par discipline, entre 1961 et 1971. L'écart dans les salaires réels des diverses disciplines semble effectivement s'être atténué dans le temps. Un tel comportement est prévisible dans la mesure où le flux des étudiants a tendance à répondre aux divers indicateurs du marché. Nous aurons l'occasion de discuter de cette question ultérieurement.

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 4.5, le salaire des nouveaux diplômés s'est également ajusté en termes relatifs. En effet, ce tableau indique que le salaire relatif des nouveaux diplômés universitaires est passé d'un haut à un bas. En 1968-69, le salaire des nouveaux diplômés universitaires était de 18% supérieur à la moyenne des gains mensuels dans l'industrie. En 1977, il était de 11% inférieur à la moyenne des gains dans l'industrie au Canada.

ensuel
n dollars
1961

Evolution salaire réel,
diplômes universitaires, certaines disciplines

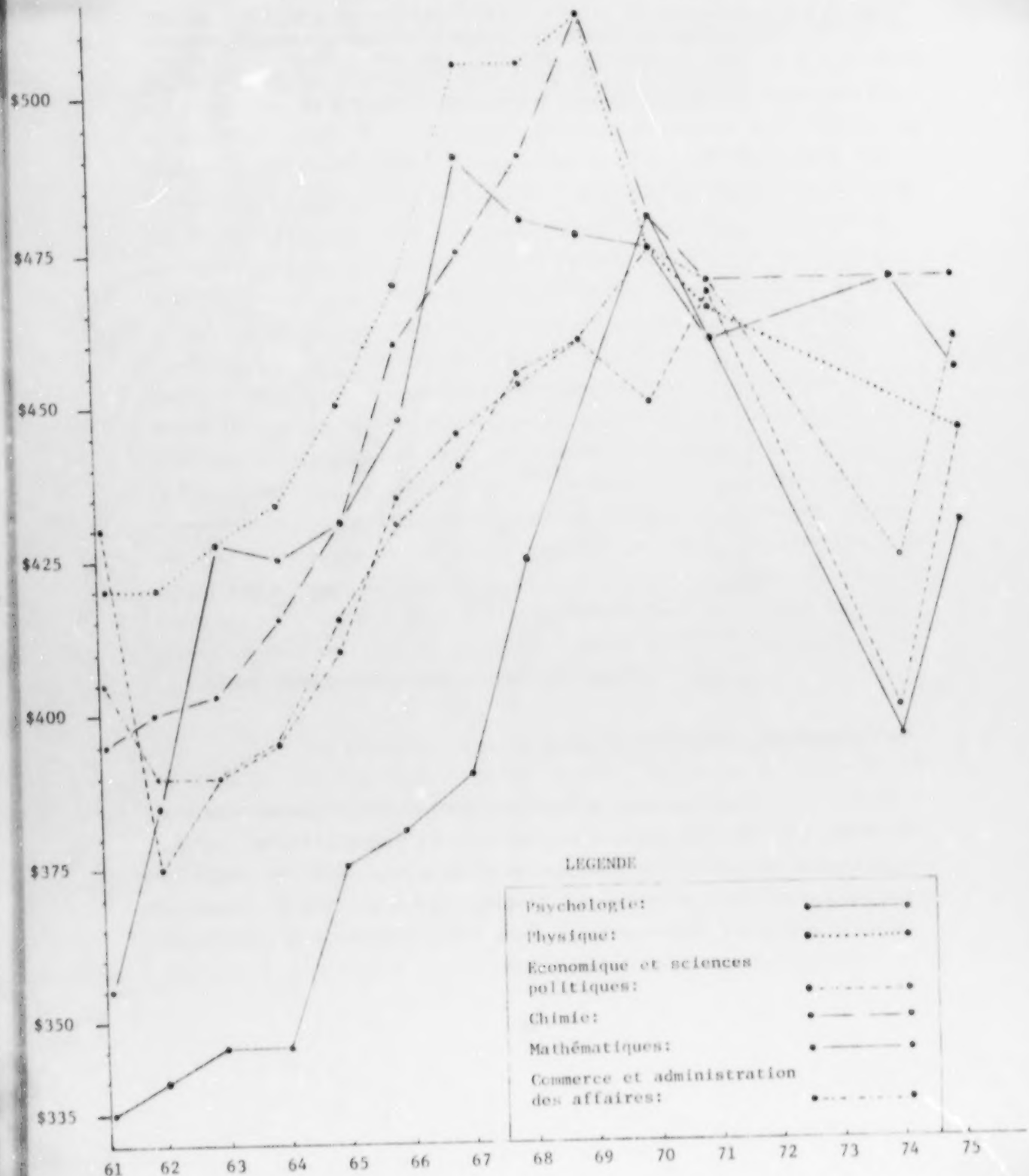

Tableau 4.5. Evolution du salaire relatif des nouveaux diplômés universitaires au Canada par rapport aux gains mensuels moyens dans l'industrie, 1965-1977 (moyenne pondérée des traitements mensuels de début pour certains diplômés divisée par les gains mensuels moyens dans l'industrie)

| Année | Ratio |
|---|---|
| 1965 | 1.104 |
| 1966 | 1.125 |
| 1967 | 1.164 |
| 1968 | 1.182 |
| 1969 | 1.175 |
| 1970 | 1.131 |
| 1971 | 1.069 |
| 1972 | 1.091 |
| 1973 | 0.966 |
| 1974 | 0.953 |
| 1975 | 0.935 |
| 1976 | 0.911 |
| 1977 | 0.888 |

Source: Zsigmond (1978), p. 211, Statistique Canada.

## 4.4 Effets de rétroaction (feedback)

Pour terminer ce chapitre, nous dirons quelques mots sur l'interaction possible entre l'évolution de la rentabilité des études supérieures et les taux de fréquentation scolaire. En effet, suite à une baisse des salaires d'entrée et à l'accroissement du chômage, l'offre de travail de diplômés universitaires peut avoir tendance à se contracter.

Dans un premier temps, toutefois, l'effet le plus fort se fera sentir au point d'entrée dans le réseau universitaire. Or, les taux de fréquentation universitaires et pré-universitaires n'ont pas diminué de façon marquée au début des années 70. Par contre, au cours des années 76, 77 et 78, ils semblent s'être stabilisés. L'ajustement ne s'est pas fait, comme aux Etats-Unis, par une baisse des taux de fréquentation scolaire mais plutôt par un ralentissement dans leur progression. D'une part, la situation des marchés du travail pouvait être différente et, d'autre part, il ne faut pas oublier que le Québec est en situation de rattrapage. Par comparaison, le pourcentage de la population active qui dispose d'un degré universitaire est inférieur au Québec à ce qu'il est aux Etats-Unis. Enfin, bien que les salaires des nouveaux diplômés universitaires se soient détériorés par rapport à ceux de la moyenne des travailleurs, il n'est pas évident que les salaires relatifs et le chômage relatif se soient détériorés pas rapport aux alternatives que représentent des niveaux de scolarité inférieurs. Il peut arriver, au contraire, qu'en haussant leurs exigences de qualifications, les employeurs substituent des travailleurs plus instruits à des travailleurs moins instruits. Pareille substitution n'est pas nécessairement coûteuse pour la société dans la mesure où elle implique des gains de productivité et où les salaires des nouveaux diplômés d'université sont flexibles.

En résumé, nous avons vu que malgré une croissance rapide de l'emploi pour les diplômés universitaires, la population active a crû encore plus rapidement. Il en est résulté un accroissement du chômage et une baisse des salaires d'entrée en termes réels et relatifs. Parallèlement à cette détérioration dans la situation des nouveaux diplômés universitaires, on trouve un ralentissement ou encore un arrêt dans la progression des taux de fréquentation universitaire et pré-universitaire. Le chapitre suivant décrit plus en détail la situation du chômage des

## CHAPITRE 5

## LE CHOMAGE DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES: NIVEAU, TENDANCES ET CARACTERISTIQUES

### 5.1. Le chômage des diplômés universitaires, niveau et ampleur

En termes statistiques, le chômage est une situation où l'individu est sans emploi, est disponible pour travailler et se cherche activement un emploi aux conditions (salaires) courantes sur le marché. La statistique du chômage exclut donc toute personne qui ne remplit pas l'une ou l'autre de ces conditions.[12] En termes économiques, on peut trouver des personnes qui sont en sous-emploi, mais qui ne sont pas comptées comme chômeurs parce qu'elles occupent un emploi à temps partiel, même si elles étaient disposées à occuper un emploi à temps plein. Il peut s'agir également d'un sous-emploi au sens où l'individu occupe un emploi qui exige des qualifications inférieures à ses capacités productives. Notons, finalement, que le taux de chômage ne mesure pas le pourcentage des finissants qui sont en chômage, mais celui de la partie des finissants qui sont actifs sur le marché du travail, c'est-à-dire les employés et les chômeurs.

Compte tenu de ces définitions, on peut évaluer à 10,525 le nombre de chômeurs ayant un diplôme universitaire au Québec en juin 1976

---

12 Il existe des exceptions à caractère technique à cette règle. Voir, à cet effet, La population active, Statistique Canada, catalogue no 71-001 (mensuel), Ottawa.

diplômés universitaires au Québec et au Canada.

## CHAPITRE 5

## LE CHOMAGE DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES: NIVEAU, TENDANCES ET CARACTERISTIQUES

### 5.1. Le chômage des diplômés universitaires, niveau et ampleur

En termes statistiques, le chômage est une situation où l'individu est sans emploi, est disponible pour travailler et se cherche activement un emploi aux conditions (salaires) courantes sur le marché. La statistique du chômage exclut donc toute personne qui ne remplit pas l'une ou l'autre de ces conditions.[12] En termes économiques, on peut trouver des personnes qui sont en sous-emploi, mais qui ne sont pas comptées comme chômeurs parce qu'elles occupent un emploi à temps partiel, même si elles étaient disposées à occuper un emploi à temps plein. Il peut s'agir également d'un sous-emploi au sens où l'individu occupe un emploi qui exige des qualifications inférieures à ses capacités productives. Notons, finalement, que le taux de chômage ne mesure pas le pourcentage des finissants qui sont en chômage, mais celui de la partie des finissants qui sont actifs sur le marché du travail, c'est-à-dire les employés et les chômeurs.

Compte tenu de ces définitions, on peut évaluer à 10,525 le nombre de chômeurs ayant un diplôme universitaire au Québec en juin 1976

---

12 Il existe des exceptions à caractère technique à cette règle. Voir, à cet effet, La population active, Statistique Canada, catalogue no 71-001 (mensuel), Ottawa.

(données du recensement).[13] Les finissants ou nouveaux diplômés se situant dans la catégorie des 20 à 24 ans, ce chiffre tombe à 4,200 pour cette catégorie d'âge. Cette évaluation constitue cependant une sur-évaluation du nombre de chômeurs annuel moyen dans cette catégorie d'âge étant donné qu'il s'agit du mois de juin. Néanmoins, sur les 203,475 chômeurs au Québec en juin 1976, les jeunes chômeurs diplômés universitaires représentaient 2% du chômage total contre 1% de la population active.

## 5.2 Chômage et niveau de scolarité, stock et flux

### 5.2.1 Stock: l'ensemble des diplômés

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 5.1, il existe une relation inverse entre le taux de chômage et le niveau de scolarité.

Tableau 5.1. Taux de chômage et niveau de scolarité, Québec, 1977

| Niveau de scolarité | Taux de chômage |
|---|---|
| Primaire | 12.5 |
| Secondaire | 12.9 |
| Post-secondaire partiel | 10.9 |
| Certificat ou diplôme post-secondaire | 8.0 |
| Universitaire | 3.6 |
| TOTAL | (11.2) |

Source: Statistique Canada, La population active, catalogue no 71-001, décembre 1977.

13 L'Enquête sur la population active de Statistique Canada ne produit pas de statistique sur les diplômés universitaires par sous-groupes d'âge.

Alors que le taux de chômage moyen au Québec s'établissait à 11.2% et que celui des diplômés du secondaire était de 12.9%, il n'était que de 3.6% pour les diplômés du niveau universitaire. Cette situation n'est pas propre au Québec exclusivement, ni à l'année 1977 en particulier. Le tableau 5.2 indique que cette relation se vérifie pour toutes les régions du Canada et le tableau 5.3, qu'elle se vérifie également pour diverses années récentes (1972-1977).

Tableau 5.2. Taux de chômage et niveau de scolarité, régions du Canada, 1977

| Niveau de scolarité | Provinces Atlantiques | Québec | Ontario | Prairies | Colombie-Britannique |
|---|---|---|---|---|---|
| Primaire | 18.7 | 12.5 | 8.3 | 5.7 | 10.4 |
| Secondaire | 14.2 | 12.9 | 7.8 | 6.3 | 9.6 |
| Post-second. part. | 10.4 | 10.9 | 5.9 | 3.8 | 5.9 |
| Cert. post-second. | 8.1 | 8.0 | 5.2 | 3.6 | 5.5 |
| Universitaire | 4.1 | 3.6 | 3.0 | 1.6 | 3.0 |
| TOTAL | (13.0) | (11.2) | (6.8) | (5.1) | ( 8.0) |

Source: Voir tableau 5.1.

Le tableau 5.2 nous apprend, de plus, que malgré des situations très sévères de chômage (dans les Provinces Atlantiques, par exemple) où le taux de chômage atteint 13.0% en moyenne, le taux de chômage des diplômés universitaires demeure à 4.1%. De même, le tableau 5.3 nous indique que malgré une détérioration du chômage au Canada entre 1974 (6.0%) et 1977 (8.8%), le taux de chômage des diplômés universitaires s'est maintenu en bas de 3.0% (2.9% en avril 1977).

Tableau 5.3. Taux de chômage au printemps, selon le niveau de scolarité, Canada, diverses années, 1972-1977

| Niveau de scolarité | Avril 1972 | Avril 1974 | Avril 1975 | Avril 1976 | Avril 1977 |
|---|---|---|---|---|---|
| Primaire | 10.2 | 9.3 | 10.3 | 9.8 | 11.2 |
| Secondaire | 6.5 | 6.1 | 8.0 | 8.6 | 10.2 |
| Post-second. (partiel) | 6.7 | 5.2 | 6.0 | 5.9 | 7.8 |
| Certif. post-secondaire | 2.5 | 2.4 | 4.2 | 5.3 | 5.0 |
| Universitaire | 2.3 | 1.9 | 2.3 | 2.7 | 2.9 |
| TOTAL | ( 6.8) | (6.0) | ( 7.2) | (7.6) | ( 8.8) |

Source: Statistique Canada, Du monde des études au monde du travail, catalogue no 81-570F, août 1978, p. 193.

Pour chaque augmentation de une unité dans le taux de chômage total, le taux de chômage des diplômés universitaires n'augmente que de .36 unité. Par contre, pour chaque augmentation de une unité dans le taux de chômage total, le taux de chômage des diplômés du secondaire augmente de 1.46 unité.[14] La sensibilité au cycle économique est donc beaucoup moins grande pour les diplômés universitaires que pour les diplômés du secondaire. Enfin, si on étudie les raisons invoquées pour être en chômage, on trouvait en 1977 au Canada, que 62.3% des chômeurs du niveau primaire

14 Calculs faits en comparant la situation de 77 à celle de 74. Entre 1977 et 1974, le taux de chômage total s'est accru de 2.8 points de pourcentage; celui des diplômés d'universités de 1 point et celui des diplômés du secondaire de 4.1 points. Un divisé par 2.8 donne .36 et 4.1 divisé par 2.8 donne 1.46.

avaient perdu leur emploi, alors que 18,1% l'avaient volontairement quitté. Les chômeurs du niveau universitaire invoquent la première raison dans 33.3% des cas et la seconde dans les mêmes proportions (33.3%).[15] La présence de chômage volontaire parmi les diplômés universitaires est donc beaucoup plus importante que parmi les autres groupes de travailleurs.

### 5.2.2 Flux: les nouveaux diplômés

Les tableaux 5.1, 5.2 et 5.3 décrivent une situation où les diplômés ont eu, pour la majorité, le temps de s'intégrer au marché du travail, puisqu'ils portent sur toutes les catégories d'âge. Le tableau 5.4, pour sa part, présente les statistiques du chômage des 15-24 ans.

Tableau 5.4. Taux de chômage au printemps, selon le niveau de scolarité, groupe des 15-24 ans, Canada, 1974-1977

| Niveau de scolarité | Avril 1974 | Avril 1975 | Avril 1976 | Avril 1977 | Moyenne 1974-77 |
|---|---|---|---|---|---|
| Primaire | 18.1 | 26.5 | 23.9 | 25.0 | 23.2 |
| Secondaire | 10.6 | 13.1 | 14.0 | 16.0 | 13.5 |
| Post-second. (partiel) | 8.9 | 7.9 | 8.3 | 12.6 | 9.5 |
| Certif. post-secondaire | 4.4 | 6.2 | 6.8 | 7.9 | 6.3 |
| Universitaire | 5.7 | 4.8 | 4.7 | 7.3 | 5.4 |
| TOTAL | (10.4) | (12.3) | (12.8) | (15.1) | (12.7) |

Source: Voir tableau 5.3.

15 Statistique Canada (1978)

C'est dans ce groupe surtout que se concentrent les "finissants" des divers niveaux de scolarité. Par comparaison avec le tableau 5.3, le tableau 5.4 nous apprend que le taux de chômage des jeunes diplômés universitaires est environ deux fois supérieur à celui de l'ensemble des diplômés universitaires. Par contre, compte tenu de leur âge, le taux de chômage des jeunes diplômés universitaires est inférieur à tous les autres groupes de scolarité de la même catégorie d'âge.

Le tableau 5.5, pour sa part, permet une discussion de la sensibilité du chômage des jeunes diplômés universitaires par rapport à l'évolution de la conjoncture générale. D'une part, on observe, sur la période 1974-77, que le taux de chômage des jeunes diplômés universitaires s'est accru en même temps que le taux de chômage global. Tandis que le taux de chômage global s'accroissait de 2.8%, celui des jeunes diplômés universitaires s'accroissait de 1.6%. Donc, le chômage des jeunes diplômés universitaires n'est pas indépendant de l'évolution de la conjoncture générale. Toutefois, il marque une sensibilité moins que proportionnelle (1.6 ÷ 2.8 = .57). D'autre part, le taux de chômage des jeunes diplômés universitaires s'est accru plus rapidement (1.6%) que celui de l'ensemble des diplômés universitaires (1.0). Le chômage des jeunes diplômés universitaires est donc plus sensible à la conjoncture que celui de leurs aînés (comparer colonne 5 à colonne 6 au tableau 5.5). Néanmoins, compte tenu de leur groupe d'âge (15-24 ans), cette sensibilité est très faible. Le taux de chômage des jeunes diplômés universitaires s'est accru de 1.6%, alors que celui des 15-24 ans, tous niveaux de scolarité, s'est accru de 4.7% (voir colonne 7 du tableau 5.5).

Tableau 5.5. Sensibilité relative du chômage des diplômés universitaires par rapport à l'évolution de la conjoncture économique globale

Variations des taux de chômage sur la période 1974-1977 (avril)

| Diplômés universitaires | | Tous niveaux de scolarité | | Ratio (1)÷(3) | Ratio (2)÷(3) | Ratio (1)÷(4) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 15-24 ans | Tous âges | Tous âges | 15-24 ans | | | |
| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
| 1.6 | 1.0 | 2.8 | 4.7 | .57 | .36 | .34 |

Source: Tableaux 5.3 et 5.4.

En résumé, la statistique de 7.3% de chômage en 1977 chez les jeunes diplômés universitaires subit l'influence de trois forces principales. Du fait qu'ils possèdent un niveau de scolarité plus élevé, ils affichent un taux de chômage plus faible que les jeunes moins scolarisés. Par contre, du fait qu'ils soient jeunes, c'est-à-dire peu expérimentés et en exploration sur le marché du travail, ils affichent un taux de chômage nettement plus élevé que leurs aînés. Enfin, leur taux élevé de chômage en 1977 n'est pas indépendant d'une détérioration de la conjoncture économique globale. Néanmoins, ce lien de dépendance est moins que proportionnel, surtout si l'on tient compte de leur groupe d'âge. En somme, si le chômage des diplômés universitaires s'est accru entre 1974 et 1977, rien n'indique qu'il s'agit là d'une détérioration structurelle ou à long terme de la situation de l'emploi pour cette catégorie de travailleurs, mais plutôt qu'ils ont subi l'influence d'une détérioration générale de la situation de l'emploi pour l'ensemble des travailleurs.

Dans l'ensemble, on ne peut observer de tendance à une hausse de leur chômage relatif.

Dans le cas du Québec, par exemple, pour deux creux conjoncturels, on trouve des taux de chômage de 4.5% (1971) et 4.9% (1976) respectivement, ce qui laisse peu de place à l'accroissement du chômage structurel. Par contre, entre 1975 et 1978, le taux de chômage s'accroît rapidement. Donc, entre 61 et 71, le taux de chômage des diplômés universitaires s'accroît principalement en raison de leur âge et, par la suite il tend à varier en raison de la conjoncture globale. Pour les années récentes, le chômage des diplômés universitaires est donc attribuable, en large partie, au fait qu'il y a manque d'emploi généralisé. Rien n'indique, dès lors, que le Québec ait sur-investi en capital humain. Il semble, plutôt, que le marché ait été comblé. En résumé, la détérioration observée sur ce marché n'est pas attribuable à son mauvais fonctionnement mais à des causes externes telles la difficulté d'intégration des jeunes et la conjoncture économique globale.

Dans cette première section, nous avons cherché à connaître l'ampleur du chômage des jeunes diplômés universitaires et à les situer par rapport à d'autres groupes. Nous avons également tenté d'expliquer sommairement pourquoi le taux de chômage des diplômés universitaires était si élevé et avait eu tendance à s'accroître entre 74 et 77. Par ailleurs, c'est une chose de connaître une forte incidence du chômage à l'entrée sur le marché du travail, mais c'est une autre chose que de demeurer dans un tel état tout au long d'une vie de travail. Dans un second temps, il importe donc d'élargir l'horizon temporel et de considérer la vitesse et le degré d'intégration des nouveaux diplômés universitaires sur le marché du travail, par comparaison avec les groupes moins scolarisés.

### 5.2.3 Stocks et flux: l'intégration des nouveaux diplômés au marché du travail de l'ensemble des diplômés

Pour connaître la vitesse d'intégration des nouveaux diplômés universitaires sur le marché du travail, il nous faut disposer d'enquêtes longitudinales qui permettent de suivre, dans le temps, le comportement d'une cohorte de finissants. Trois études nous renseignent à ce sujet. Une première a été menée en Ontario et une seconde au Québec, pour l'ensemble des diplômés d'universités. Dans le cas de l'Ontario, on a demandé à des finissants de 1974 et de 1975 quelle était leur situation sur le marché du travail quelques mois (septembre) après la fin de leurs études. La même question a été posée au même groupe un an plus tard (septembre 1975 pour la promotion de 1974 et septembre 1976 pour la promotion de 1975). Au Québec, l'enquête a été faite au début de 1976 pour les finissants de 1975. Par ailleurs, pour les seuls diplômés de sciences sociales de l'Université Laval en 1977 et 1976, un questionnaire leur a été transmis quelques mois après la fin de l'année. Les résultats de ces enquêtes sont résumés au tableau 5.6.

Tableau 5.6. Etudes longitudinales du chômage des nouveaux diplômés universitaires, Québec et Ontario

| Année de promotion | Date de l'enquête | Province | Catégorie de diplômés | Taux de chômage |
|---|---|---|---|---|
| 1974 | sept. 74 | Ontario | Ens. des diplôm. | 10.0 |
| 1974 | sept. 75 | Ontario | Ens. des diplôm. | 6.5 |
| 1975 | sept. 75 | Ontario | Ens. des diplôm. | 10.0 |
| 1975 | sept. 76 | Ontario | Ens. des diplôm. | 8.4 |
| 1976 | début 77 | Québec | Sciences sociales | 12.7 |
| 1975 | début 78 | Québec | Sciences sociales | 5.1 |
| 1977 | mars 78 | Québec | Sciences sociales | 15.7 |
| 1975 | début 78 | Québec | Sciences sociales | 5.1 |
| 1975 | début 78 | Québec | Ens. des diplôm. | 4.4 |

Ce tableau fait ressortir la différence qui existe entre les taux de chômage quelques mois après la fin des études et ceux observés après plus d'un an. Ceux-ci ont tendance à décroître après un an, mais la diminution est encore plus prononcée après 30 mois. L'enquête menée sur les diplômés québécois de la promotion 74-75, donne au taux de chômage moyen de 4.4% au début de 1978 pour l'ensemble des diplômés. Si on compare ce taux de chômage à celui de 3.6% en 1977 pour l'ensemble des diplômés universitaires de tous âges, il nous apparaît que l'intégration complète des nouveaux diplômés universitaires peut prendre environ trois ans avant de se réaliser. Nous n'avons pas de données comparables pour les autres groupes de scolarité, mais la comparaison des taux de chômage des 15-24 ans à ceux de l'ensemble de la population active nous apprend que le taux de chômage des diplômés universitaires passe de 7.3% (15-24 ans) à 2.9% (pour l'ensemble) alors que les diplômés du secondaire partent d'un taux de chômage de 13.5% (15-24 ans) pour s'arrêter à 10.2% (ensemble). Ces données nous indiquent donc que les finissants d'universités s'intègrent complètement au marché du travail, après un certain délai, et que cette intégration n'est jamais aussi complète chez ceux qui arrêtent leur scolarité à un niveau inférieur. Ces données sont pour le Canada, portent sur l'année 1977 et supposent que le comportement observé dans le passé se répétera dans le futur. D'une part, l'enquête québécoise ne contredit pas ces hypothèses et, d'autre part, rien ne nous indique que des changements structurels majeurs sont appelés à se produire dans le proche futur. Il semble donc que la vitesse et le degré d'intégration des jeunes diplômés universitaires soient beaucoup plus rapides et complets que chez les groupes moins scolarisés.

Pour terminer notre analyse du chômage chez les diplômés universitaires, il nous reste à en examiner les principales caractéristiques. Déjà, par rapport aux autres régions canadiennes, nous avons pu observer,

pour l'année 1977, que le chômage chez les diplômés universitaires québécois se situait, tout comme le taux de chômage total, en avant-dernière position, juste avant celui des Provinces Atlantiques. Les Provinces des Prairies constituaient le lieu où le chômage était le plus faible pour tous les niveaux de scolarité (1.6% pour les diplômés d'universités). Suivaient, en position d'égalité, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Sur le territoire même du Québec, il existe toutefois des différences importantes entre les différents sous-groupes socio-économiques.

## 5.3 Caractéristiques socio-économiques du chômage des diplômés universitaires

### 5.3.1 Niveau de scolarité, sexe et état matrimonial

Le tableau 5.7 fait ressortir à cet effet, quelques disparités dans le taux de chômage selon le niveau de scolarité (1$^{e}$ cycle, 2$^{e}$ cycle), le sexe et l'état matrimonial.

Tableau 5.7 Taux de chômage selon le niveau de scolarité (1$^{e}$ cycle, 2$^{e}$ cycle), le sexe et l'état matrimonial, enquête de 1978 sur la promotion 74-75 au Québec

| | Total | Niveau | | Sexe | | Etat matrimonial | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1$^{e}$ cycle | 2$^{e}$ cycle | Masc. | Fém. | Célibataires ou séparés | Mariés ou l'équivalent |
| Taux de chômage | 4.4 | 4.8 | 2.1 | 3.1 | 6.7 | 6.5 | 2.8 |
| Répartition en % | 100 | 92.6 | 7.4 | 46.4 | 53.6 | 61.3 | 38.7 |

Source: Gouvernement du Québec (1979)

Ces données nous indiquent que le taux de chômage est sensiblement réduit pour les étudiants du second cycle par rapport aux finissants du premier cycle. Par ailleurs, le taux de chômage des diplômés de sexe féminin est plus de deux fois supérieur à celui des finissants de sexe masculin.[16] Enfin, la différence est aussi importante entre les personnes mariées et celles qui ne le sont pas.

### 5.3.2 Champ de spécialisation

Le tableau 5.8 présente les taux de chômage pour différents champs de spécialisation. On invoque très fréquemment que les diplômés d'universités se sont orientés dans les champs de spécialisation peu recherchés sur le marché du travail au détriment de champs de spécialisation plus recherchés. Un tel comportement devrait apparaître dans une étude des taux de chômage par champ de spécialisation. Le tableau 5.8 fait ressortir trois groupes principaux: celui des sciences de la santé, des sciences pures et des sciences de l'éducation dont les taux de chômage sont très faibles (inférieurs à 3%); celui des sciences appliquées, des sciences humaines et de l'administration dont le taux de chômage est autour de la moyenne (4.4%) et, finalement, le groupe des Arts et des Lettres dont les taux de chômage dépassent encore les 10%, 30 mois après avoir terminé leurs études. Ces deux derniers groupes ne constituent cependant que 23.3% de l'ensemble des chômeurs contre 29.7% dans le seul groupe des sciences humaines.

---

16 Au point de départ, les taux de chômage féminins des jeunes diplômées de moins de 24 ans sont inférieurs à ceux des hommes. L'intégration des jeunes femmes diplômées d'universités sur le marché du travail semble donc plus longue, sinon moins complète.

Tableau 5.8 Taux de chômage et répartition en pourcentage des chômeurs par champ de spécialisation, enquête de 1978 sur la promotion 74-75 au Québec

| Champs de spécialisation | Taux de chômage | Répartition en % |
|---|---|---|
| Sciences de la santé | 2.5 | 5.6 |
| Sciences pures | 2.6 | 4.6 |
| Sciences appliquées | 3.9 | 7.5 |
| Sciences humaines | 5.1 | 29.7 |
| Administration | 4.9 | 16.4 |
| Sciences de l'éducation | 2.3 | 12.9 |
| Arts et musique | 10.2 | 7.2 |
| Lettres | 11.1 | 16.1 |
| TOTAL | (4.4) | (100.0) |

Source: Ministère de l'Education

Il convient donc de pousser un peu plus loin la désagrégation pour ce dernier groupe afin de discerner les disparités qui peuvent s'y manifester. Le tableau 5.9 nous apprend, à cet effet, que les disciplines de service social, de psychologie, de géographie et de philosophie constituent les effectifs les plus importants de chômage (répartition en pourcentage). Par contre, l'incidence du chômage (taux de chômage) est plus marquée dans le journalisme, la philosophie et la géographie. Le champ de spécialisation que constitue les sciences humaines n'apparaît donc pas homogène quant aux difficultés d'intégration sur le marché du travail. A noter par exemple, l'absence de chômage dans la discipline des relations industrielles comparativement à un taux de chômage de 16.6% et de 17.0% en philosophie et en journalisme.

Tableau 5.9. Taux de chômage selon la discipline d'étude (sciences humaines) et répartition en pourcentage du nombre de chômeurs, enquête de 1978 sur la promotion 74-75, Québec

| Discipline d'étude | Taux de chômage | Répartition en % du nombre de chômeurs |
|---|---|---|
| Journalisme | 17.0 | 8.5 |
| Philosophie | 16.6 | 15.8 |
| Psychologie | 6.6 | 24.9 |
| * Anthropologie | 0.0 | 0.0 |
| Enconomique | 6.1 | 7.3 |
| Histoire | 2.9 | 6.8 |
| Géographie | 9.6 | 19.8 |
| Sciences politiques | 5.7 | 3.4 |
| Sociologie | 6.9 | 5.6 |
| * Criminologie | 0.0 | 0.0 |
| Service social | 6.6 | 34.5 |
| Relations industrielles | 0.0 | 0.0 |

* moins de 50 observations

Source: Relance, Ministère de l'Education.

5.3.3 Une comparaison Québec-Ontario

Une comparaison des taux de chômage par champ de spécialisation entre le Québec et l'Ontario pourrait nous indiquer par ailleurs, si les écarts structurels entre les taux de chômage par champ de spécialisation et le taux de chômage moyen diffèrent sensiblement d'une province à l'autre. Les deux premières colonnes du tableau 5.10 rapportent les taux

de chômage par champ de spécialisation pour l'Ontario et le Québec (Ontario: 18 mois après la fin des études, Québec: 30 mois après la fin des études). Les deux dernières colonnes indiquent les différences, exprimées en pourcentage, entre le taux de chômage du champ de spécialisation et le taux de chômage moyen.

Tableau 5.10. Comapraison Québec-Ontario des taux de chômage par champ de spécialisation

| Champ de spécialisation | Taux de chômage Québec (1) | Taux de chômage Ontario (2) | Ecart en % p/r moyenne Québec (3) | Ecart en % p/r moyenne Ontario (4) |
|---|---|---|---|---|
| Santé | 2.5 | 1.4 | - 0.4 | - 0.8 |
| Sciences pures | 2.6 | 7.1 | - 0.4 | - 0.2 |
| Sciences appliquées | 3.9 | 4.2 | - 0.1 | - 0.5 |
| Sciences humaines | 5.1 | 12.6 | - 0.2 | - 0.5 |
| Administration | 4.9 | 2.2 | - 0.1 | - 0.7 |
| Education | 2.3 | 6.1 | - 0.5 | - 0.3 |
| Arts et Lettres | 10.8 | 15.2 | - 1.45 | - 0.8 |
| TOTAL | ( 4.4) | ( 8.4) | (0.0 ) | (0.0) |

Source: Statistique Canada, Du monde des études au monde du Travail, cat. no 81-570F, Ottawa, août 1978 et données du Ministère québécois de l'Education.

Un écart négatif par rapport à la moyenne signifie que le taux de chômage est inférieur à la moyenne, alors qu'un écard positif signifie qu'il lui est supérieur. Les colonnes (3) et (4) du tableau 5.10 indiquent que le signe des écarts est, à une exception près, le même pour l'une et l'autre province. Cette exception est celle de l'administration.

L'écart du taux de chômage dans ce champ de spécialisation par rapport à la moyenne montre un léger excédent au Québec, alors qu'il s'agit d'un déficit marqué pour la province d'Ontario. Néanmoins, mise à part cette exception, la structure du chômage au Québec est dans l'ensemble très comparable à celle de l'Ontario. Pour les deux provinces, il existe d'importants excédents dans le domaine des arts et des déficits relatifs dans les domaines des sciences. Au Québec cependant, les sciences pures semblent mieux intégrées au marché que les sciences appliquées, alors que se serait le contraire en Ontario.

Conclusion

En guise de résumé, nous diviserons nos observations en deux blocs distincts. Un premier bloc d'observations qui mettra en évidence les points faibles de la situation des nouveaux diplômés universitaires sur le marché du travail et un second bloc d'observations qui mettra en évidence les points forts de leur situation sur le marché du travail.

Tout d'abord, nous avons appris que le taux de chômage des nouveaux diplômés universitaires au Québec pouvait être très élevé au sortir de leurs études (17.3% en juin 1976, données du recensement). Ils subissent donc le net désavantage d'être jeunes et inexpérimentés, ce qui leur confère un taux de chômage structurel plus élevé et leur attribue une plus grande sensibilité à la détérioration de la conjoncture économique globale que leurs aînés. L'incidence du chômage chez les jeunes diplômés universitaires est plus particulièrement prononcée dans les groupes suivants: célibataires, séparés ou divorcés, femmes, spécialisés en arts ou lettres ou encore dans quelques sous-secteurs des

sciences humaines.[17]

Par ailleurs, on a pu noter qu'il existait une nette relation inverse entre le taux de chômage et le niveau de scolarité, et cela se vérifiait également pour la catégorie d'âge 15-24 ans. On a pu observer également que le taux de chômage avait tendance à diminuer sensiblement pour une même cohorte dans le temps. Dans le cas des diplômés universitaires, ceci avait pour effet d'abaisser le taux de chômage à 4.4%, 30 mois après la fin des études. Le taux de chômage de l'ensemble des diplômés d'universités se situait à 3.6%, alors qu'il était de 10.2% pour les diplômés du secondaire (Québec, 1977). Une fois insérés dans le marché du travail, les diplômés universitaires semblent donc relativement protégés des effets d'une conjoncture globale défavorable. Finalement, on aura noté au passage, que les taux de chômage des diplômés universitaires sont relativement faibles dans les catégories suivantes: mariés, second cycle, spécialisés dans le domaine des sciences.

---

17 Les autres sous-secteurs en difficulté sont ceux de l'agriculture et de l'alimentation, de la diététique et de la nutrition.

## CHAPITRE 6

## LES SOUS-MARCHES DU TRAVAIL DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES

Nous avons vu à la section précédente que la situation du chômage pouvait être très différente entre les différents sous-marchés du marché du travail des diplômés universitaires. Pareillement, à la section 4, les salaires d'entrée en termes réels avaient eu tendance à évoluer de façon différente pour différentes disciplines. Par ailleurs, on observait une certaine convergence non pas des variations de salaire mais de leur niveau et, d'autre part, ce n'était pas tous les groupes qui avaient subi un déclin de leur rémunération réelle entre 1969 et 1975. Cette section a pour but d'examiner, plus en détail, les formes d'ajustement qu'ont pris les divers sous-marchés de ce marché du travail par discipline ou champ de spécialisation. A cet égard, nous pouvons diviser le marché du travail en deux sous-groupes, les groupes contrôlés par une corporation et ceux qui ne le sont pas. Dans le cas où les corporations professionnelles ont et exercent un certain pouvoir sur l'offre de travail (en la restreignant artificiellement par exemple), ceci devrait constituer une entrave à l'efficacité du marché du travail et s'avérer coûteux sur le plan social. D'autre part, bon nombre de corporations professionnelles n'exercent pas ce pouvoir et peuvent donc être considérées, à ce titre, parmi l'autre groupe. Cette étude ne discutera pas spécifiquement de l'influence des corporations professionnelles.

L'intérêt d'une étude des sous-marchés d'un marché du travail est multiple. D'une part, il faut savoir si les flux de nouvelle main-d'oeuvre se dirigent dans les disciplines les plus en demande, c'est-à-dire celles qui offrent de plus grandes opportunités d'emploi et de meilleures rémunérations. Ceci a pour effet de hausser les revenus de

la société dans son ensemble, d'empêcher la formation de goulots d'étranglement et de réduire simultanément l'inflation et le chômage structurel.

Etant donné le système décentralisé dans lequel nous sommes, la dynamique des marchés des biens et services et le caractère imparfait de l'information sur les marchés du travail, il peut arriver à tout moment donné qu'il y ait des déséquilibres sur plusieurs sous-marchés. Il importe toutefois que ces déséquilibres ne persistent pas inutilement et que des mécanismes correcteurs entrent en action. Si tel n'était pas le cas, il faudrait pallier à ces inefficacités par des mesures de type politique.

Le tableau 6.1 met en évidence la répartition par champ de spécialisation des effectifs universitaires du 1$^{e}$ cycle à plein temps au Québec pour les années 70-71 et 77-78.

Tableau 6.1. Effectifs universitaires du 1er cycle à plein temps, selon la spécialisation, Québec, 1970-71 et 1977-78 (répartition en pourcentage)

| Spécialisation | 1970-71 % | 1977-78 % |
|---|---|---|
| Arts et Lettres | 30.8 | 25.1 |
| Sciences | 13.1 | 11.3 |
| Commerce et administration | 8.7 | 15.5 |
| Education | 13.0 | 13.6 |
| Génie et sciences appliquées | 9.2 | 12.0 |
| Sciences médicales et santé | 9.1 | 7.9 |
| Droit | 5.4 | 4.0 |
| Autres | 10.7 | 10.6 |
| TOTAL | 100.0 | 100.0 |

Source: L'éducation au Canada, cat. no 81-229, Statistique Canada.

On remarque ici, qu'entre 1970-71 et 1977-78, des changements importants se sont effectués dans la composition des effectifs universitaires du 1er cycle au Québec. Les arts et lettres ont perdu plus de cinq points de pourcentage dans leur importance relative, alors que le commerce et l'administration en a gagné près de sept et le génie près de trois. Ces changements peuvent être qualifiés d'efficaces du point de vue du fonctionnement du marché du travail, car ils impliquent un déplacement de la structure de la main-d'oeuvre des endroits (spécialisations) les moins rémunérateurs et à chômage élevé, vers les endroits les plus rémunérateurs et à chômage faible. Dans la mesure où les universités pratiquent des politiques de contingentement sectoriel et réaffectent leur structure budgétaire, notons toutefois qu'il peut y avoir

interaction entre les mouvements de clientèle et les disponibilités sectorielles.

Dans le cas des arts et lettres, par exemple, bien que nous n'ayons pas de données sur les salaires, nous avons vu que, de tous les champs de spécialisation, ils constituent le champ où le chômage était le plus sévère. On était donc en mesure de s'attendre à une baisse dans leur importance relative. Par ailleurs, dans le cas des diplômés de génie et de sciences appliquées, nos données sur les salaires avaient montré, pour la branche du génie mécanique, non pas une baisse du salaire d'entrée en termes réels entre 1969 et 1975, mais une progression de 8.4%. Pareil comportement est observable de façon générale pour les autres branches du génie et des sciences appliquées. D'autre part, nous avons vu, à la section précédente, que le taux de chômage de cette spécialisation s'avérait inférieur à la moyenne de l'ensemble. La remontée observée dans l'importance relative des effectifs de ce champ de spécialisation était donc attendue.

En ce qui a trait au domaine de l'administration et du commerce on trouve une situation où le salaire d'entrée en termes réels a peu baissé (s'est donc accru par rapport à d'autres spécialisations) mais un taux de chômage plus élevé que la moyenne. Les effectifs universitaires y ont pris une importance accrue, soit le plus important changement de tous (près de 7%). On peut parler ici d'une sur-réaction aux conditions du marché. La perception qu'on a de ce marché a pu être plus optimiste que réelle. Néanmoins, en termes relatifs, ce champ de spécialisation apparaît préférable du point de vue du marché du travail à celui des arts et lettres.

Dans le cas du droit, bien que nous n'ayons aucune information

statistique pour le soutenir, il semble que des problèmes de sous-emploi ont tendance à faire surface depuis quelques années. Si cela était le cas, on pourrait s'expliquer la baisse de l'importance relative de ces effectifs. Pour terminer, dans le cas des sciences de l'éducation et de la santé, alors que les taux de chômage y sont faibles généralement, on s'attend à une stagnation ou encore à une baisse de leur importance relative, étant donné des mouvements démographiques sous-jacents au secteur de l'éducation et à la fin de la mise sur pied du système d'assurance-maladie collectif. Nous observons une baisse dans le cas des sciences de la santé et une certaine stabilité dans le cas de l'éducation.

En somme, pour autant que les données nous le permettent, le fonctionnement des sous-marchés du marché du travail des diplômés universitaires apparaît relativement efficace. Globalement, la dynamique de ce marché suit de près les signaux qu'il génère. Une étude plus détaillée serait nécessaire, toutefois, pour déterminer la part de ces mouvements qui est attribuable au déplacement volontaire des étudiants, de celle attribuable aux politiques des universités.

Il nous apparaît également important de souligner la mobilité interprofessionnelle des diplômés universitaires, comme facteur d'ajustement sur les marchés du travail. On remarquera, entre autres, qu'un certain nombre de diplômés présentent une mobilité professionnelle considérable. D'après les chiffres de Relance, 39.9% des diplômés de sciences politiques occupaient des postes d'administrateurs, contre 17.6% seulement qui étaient spécialistes de science sociale. Dans le cas des sciences économiques, la proportion d'administrateurs est encore plus grande, soit 47.6%. Dans le cas de certaines sciences comme la biologie, on retrouve une proportion importante de spécialistes en sciences (32.2%),

mais une proportion également importante dans l'enseignement (38.6%) et dans le domaine de la santé (8.4%) et de l'administration(7.3%). Mis à part les secteurs très spécialisés tels la médecine,[18] la formation universitaire donne une formation théorique relativement large et prépare à des apprentissages rapides de nouvelles fonctions.

En résumé, alors qu'une grande partie de la mobilité de la main-d'oeuvre hautement qualifiée se fait par les flux de nouveaux arrivants, une partie non négligeable de cette mobilité se fait à même les attributs de l'ensemble des diplômés.

---

18 Proulx et Farine (1969) faisaient remarquer en 1969 que dans un secteur aussi spécialisé que la santé environ 50% des diplômés oeuvraient dans des occupations autres que spécialistes de la santé.

## CONCLUSION

La qualité du fonctionnement du marché du travail des diplômés universitaires est étroitement liée aux débats sur le lien université-marché du travail et sur les politiques d'accessibilité à l'enseignement supérieur. Si le marché du travail fonctionne mal, on sera tenté d'être plus interventionniste. Si le marché du travail fonctionne bien on sera incité à être moins interventionniste.

Le climat actuel de récession économique favorise la critique du système de marché et fait pression sur les preneurs de décision afin d'intervenir de façon plus radicale. Cette étude du marché du travail des diplômés universitaires tend à démontrer qu'on a grandement exagéré l'ampleur du chômage des diplômés universitaires et l'inefficacité des marchés du travail.

D'une part, la montée du chômage relatif des diplômés universitaires entre 1961 et 1971 devait se produire dans la mesure où tous les efforts ont été faits pour satisfaire les besoins en main-d'oeuvre hautement qualifiée. Cette production considérable de diplômés universitaires a fait se relever le taux de chômage relatif et a conduit à une compression sinon à la disparition de la rente de rareté associée aux trop peu nombreux diplômés universitaires du milieu des années soixante. La baisse des salaires relatifs a pu même être favorable à une embauche accrue de diplômés universitaires ainsi devenus une main-d'oeuvre moins dispendieuse. La situation des années 70 est différente de celle des années 60. En effet, les années 70 ont conduit à une situation de chômage élevé pour les nouveaux diplômés universitaires non pas à cause d'un sur-investissement en éducation supérieure, mais en vertu des deux causes principales: premièrement, l'insuffisance généralisée d'emplois

pour tous les niveaux de scolarité, et deuxièmement, la difficulté qu'a connue l'économie d'intégrer les nouveaux entrants (les jeunes) sur le marché du travail.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux jeunes diplômés universitaires, quatre faits nous ont particulièrement frappés. Premièrement, au sein de leur catégorie d'âge, ils affichent les plus bas taux de chômage. Deuxièmement, ils connaissent une intégration relativement rapide et complète sur le marché du travail. A l'intérieur de trois ans leur taux de chômage à la sortie des études passe de plus de 10% et même 15%, à moins de 4.5%. Troisièmement, ils démontrent une relative insensibilité par rapport à la détérioration de la conjoncture économique globale. Lorsque le taux de chômage global s'accroît de 1%, leur taux de chômage s'accroît moins que proportionnellement. Cette relative insensibilité témoigne d'une plus grande stabilité d'emplois. Enfin, rappelons que les démissions ou abandons volontaires d'emplois comptaient pour le tiers des cas de chômage chez les diplômés universitaires, contre 18.1% seulement pour l'ensemble des chômeurs au Québec en 1977.

On peut chercher à analyser le marché du travail sur un plan global, comme nous venons de le faire, en cherchant à savoir si les causes du chômage sont attribuables à une sur-production ou non de diplômés universitaires. Il nous est apparu qu'il n'y a pas eu de sur-production, mais une production suffisante pour combler un besoin d'une part, et une incapacité générale de l'économie de produire le nombre suffisant d'emplois, quel que soit le niveau de scolarité, d'autre part. Par ailleurs, la baisse des salaires relatifs et la stabilisation ou le ralentissement dans la progression des taux de fréquentation universitaires ont pu contribuer à réduire les pressions qui s'exerçaient sur le chômage des diplômés universitaires.

On peut chercher à analyser le marché du travail également sous un autre angle. Celui de la formation des étudiants dans les "bonnes" disciplines ou non, c'est-à-dire les disciplines qui offraient les meilleures opportunités d'emploi et de rémunération. Notre analyse a montré, d'une part, qu'il existait de très grands écarts entre les taux de chômage de diverses disciplines et champs de spécialisation. Par contre, elle a montré également que cette situation n'était pas figée et qu'au contraire les nouvelles clientèles étudiantes avaient tendance à délaisser les spécialisations moins prometteuses sur le plan du marché du travail et à favoriser celles qui offraient de meilleures garanties. D'autre part, il a pu apparaître surprenant de voir combien la mobilité interprofessionnelle des diplômés universitaires pouvait jouer en termes de répartition ou de réaffectation de la main-d'oeuvre hautement qualifiée. Encore là, force nous est de conclure à une certaine efficacité dans le fonctionnement du marché du travail des diplômés universitaires.

En conclusion, ce marché n'a pas montré de signes d'une situation chaotique, quoique certains processus d'ajustement pourraient être accélérés à travers l'élaboration et la diffusion de plus d'informations aux personnes intéressées.[19]

---

19 Dans certains cas, e.g. emplois captifs du gouvernement, il serait nettement préférable de procéder à des quotas ou contingentement si nécessaire. Donc, selon le cas, on pourra procéder d'une situation de laisser-faire à une autre de planification rationnelle et contraignante. De toute manière, et c'est une opinion, l'information demeure le meilleur moyen de faire les meilleurs ajustements sans avoir les désavantages d'une planification contraignante.

Pour terminer, nous soulignerons brièvement deux types de problèmes qui sont susceptibles de se produire dans le futur. D'une part, dans la mesure où, au Québec tout particulièrement, le gros pourvoyeur d'emplois pour la main-d'oeuvre hautement qualifiée est le secteur public, parapublic et même péri-public (e.g. Hydro-Québec et sociétés d'Etat), il est à prévoir qu'un ralentissement dans la croissance de ce secteur créera certains problèmes de transition (du public au privé). D'autre part, et à plus long terme, il est à prévoir une baisse absolue du potentiel étudiant se situant dans la catégorie d'âge de 18 à 24 ans. Entre le sommet de 1980 et le creux de 1994, la baisse dans la population dépasse les 30%.

Compte tenu d'une hausse de la population totale au Québec et à supposer que pour administrer et offrir un certain nombre de services à une société moderne, il soit nécessaire que la main-d'oeuvre hautement qualifiée s'accroisse au moins au même rythme que celui de la population totale, il est à prévoir, à taux de fréquentation universitaire constant, de nouvelles pénuries de main-d'oeuvre hautement qualifiée. En pareil cas les salaires relatifs seront susceptibles de se relever ainsi que les taux de fréquentation universitaire. Néanmoins, il ne faudrait pas négliger une difficile période de transition. En effet, entre le besoin de main-d'oeuvre hautement qualifiée et sa formation, il peut s'écouler plusieurs années (e.g. du CEGEP à un baccalauréat spécialisé, il s'écoule déjà cinq ans). Les politiques d'accessibilité à l'enseignement supérieur devront en tenir compte en vue de mieux harmoniser les relations entre l'offre et la demande sur les marchés du travail.

Liste des ouvrages

ARROW, K.J. (1973), "Higher Education as a Filter", Journal of Public Economics, juillet 1973.

BECKER, GARY (1960), "Underinvestment in College Education", American Economic Review, 50, mai 1960, pp. 346-354.

BUTTRICK, JOHN (1978), Educational Problems in Ontario and Some Policy Options, Ontario Economic Council.

FARINE, A. et P.P. PROULX (1975), "La correspondance entre la formation et l'emploi chez un échantillon des sortants de l'Université", L'Actualité Economique, 51e année, no 3, juillet-septembre 1975, pp. 472 à 483.

FREEMAN, R.B. (1976), "A Cobweb Model of the Supply and Starting Salaries of New Engineers", Industrial and Labor Relations Review, janvier 1976.

FREEMAN, R.B. (1976), The Overeducated American, New York: Academic Press, 1976.

FREEMAN, R.B. (1975), "Overinvestment in College Training", Journal of Human Resources, X, 3, 1975, pp. 288-311.

GABORIAULT, ROBERT (1977), Les tendances de l'emploi par secteur d'activité au Québec, de 1966 à 1975, Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, Québec, août 1977, 67 pages.

GAGNON, D. (1978), "Situation des diplômés de sciences sociales, finissants de 1977", Université Laval, 1978 (miméo.).

GIRARD, GUY (1973), La production des universités québécoises et la population de formation universitaire au Québec (Editeur officiel du Québec), Québec, juin 1973, 277 pages.

GIRARD, GUY, JEAN-CLAUDE OTIS et NORMAND PROULX (1978), La production des universités québécoises et la population de formation universitaire au Québec: 1975 (Editeur officiel du Québec), Québec, 57 pages.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Offre, demande et salaires, nouveaux diplômés d'universités et collèges, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Ottawa (annuel).

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, Annuaire du Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bureau de la Statistique du Québec (annuel).

GOUVERNEMENT DU QUEBEC (1979), "Relance", Ministère de l'Education (miméo.).

MARSHALL, F.R., A.M. CARTTER et A.G. KING (1976), Labor Economics, 3e édition, Richard D. Irwin, Homewood, Illinois, 1976, chap. 10 et 11, pp. 241-296.

OSTRY, S. et M.A. ZAIDI (1979), Labour Economics in Canada, 3e édition, Macmillan, Toronto, 1979, 418 pages.

ROBILLARD, MICHEL (1978), "La participation des diplômés universitaires au marché du travail au Québec, orientations disciplinaires, secteur d'activité économique et répartition linguistique", Service de la recherche institutionnelle, vice-présidence à la planification, Université du Québec, Québec, mai 1978, 86 pages.

STATISTIQUE CANADA (1978), "Activités antérieures des chômeurs", document de recherche no 17, mai 1978.

STATISTIQUE CANADA (1968), Educational Attainment in Canada: Some Regional and Social Aspects, Dominion Bureau of Statistics, cat. no 71-512, Ottawa, octobre 1968, 53 pages.

STATISTIQUE CANADA (1967), Niveau d'instruction de la population canadienne et de la main-d'oeuvre: 1960-1965, Bureau fédéral de la statistique, cat. no 71-505F, Ottawa, avril 1967.

STATISTIQUE CANADA (1973), "Niveau de scolarité, avril 1972", dans La population active, cat. no 71-001, février 1973, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, cat. no 91-520, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA, Population, cat. no 91-512 et cat. no 91-518, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA, La population active, cat. no 71-001, Ottawa (mensuel).

STATISTIQUE CANADA, La population active, moyennes annuelles 1975-1978, cat. no 71-520, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA, Recensement, 1961, 1971, 1976, cat. nos 94-533, 501, 730 et 806.

ZSIGMOND, Z., G. PICOT, W. CLARK et M.S. DEVERREAUX (1978), Du monde des études au monde du travail, Statistique Canada, cat. no 81-570F, août 1978, 444 pages.

## Liste des tableaux et graphiques


| | | | Page |
|---|---|---|---|
| Tableau | 1.1. | Le chômage des diplômés universitaires au Québec, 1975-78 ..... | 8 |
| Graphique | 2.1. | Evolution passée et prévue de la population au Québec, 1955-2001, divers sous-groupes d'âge .. | 15 |
| Tableau | 2.1. | Taux de croissance de la population de 18 à 24 ans au Québec, 1962-1977 ..... | 16 |
| Tableau | 2.2. | Croissance des effectifs universitaires et pré-universitaires au Québec, 1962-1970 et 1971-1977 . | 17 |
| Tableau | 2.3. | Population de 18 à 24 ans, effectifs scolaires et taux de fréquentation universitaire et pré-universitaire au Québec, 1960-61 à 1977-78 (plein temps). | 19 |
| Tableau | 2.4. | Population de 20 à 24 ans, effectifs et taux de fréquentation universitaire au Québec, 1960-61 à 1977-78 ..... ..... | 22 |
| Tableau | 2.5. | Production de diplômés universitaires au Québec selon le niveau d'études, 1962-1977 ..... | 24 |
| Tableau | 2.6. | Population active universitaire au Québec et comparaison avec d'autres groupes de main-d'oeuvre, 1961, 1971 et 1976 ..... | 26 |

| | | | Page |
|---|---|---|---|
| Tableau | 3.1. | Répartition et concentration industrielle des diplômés universitaires au Québec, 1971 ..... | 29 |
| Tableau | 3.2. | Evolution de l'emploi par secteur industriel au Québec, 1961-71, 1969-75 et 1975-78. Taux de croissance annuels moyens ..... | 31 |
| Tableau | 3.3. | Répartition et concentration professionnelle de l'emploi des diplômés universitaires au Québec, 1971 ..... | 32 |
| Tableau | 3.4. | Evolution de l'emploi dans les professions libérales, administratives et de techniciens au Québec, 1961-71, 1969-73 et 1975-78. Taux de croissance annuels moyens ..... | 33 |
| Tableau | 4.1. | Evolution de l'emploi et de la population active diplômée universitaire, Québec, 1961, 1971 et 1976 ..... | 36 |
| Tableau | 4.2. | Chômage et taux de chômage des diplômés universitaires ..... | 37 |
| Tableau | 4.3. | Indices de l'offre et de la demande de travail des diplômés universitaires au Québec, 1961 1971 et 1976, 1971=100 ..... | 39 |
| Tableau | 4.4. | Salaires réels des nouveaux diplômés universitaires au Canada, dollars constants de 1961, diverses années (versements mensuels) ..... | 41 |

| | | Page |
|---|---|---|
| Graphique 4.1. | Evolution salaire réel, diplômés universitaires, certaines disciplines ..... | 43 |
| Tableau 4.5 | Evolution du salaire relatif des nouveaux diplômés universitaires au Canada par rapport aux gains mensuels moyens dans l'industrie, 1965-1977 (moyenne pondérée des traitements mensuels de début pour certains diplômés divisée par les gains mensuels moyens dans l'industrie) ..... | 44 |
| Tableau 5.1. | Taux de chômage et niveau de scolarité, Québec, 1977 ..... | 48 |
| Tableau 5.2. | Taux de chômage et niveau de scolarité, régions du Canada, 1977 ..... | 49 |
| Tableau 5.3. | Taux de chômage au printemps, selon le niveau de scolarité, Canada, diverses années, 1972-1977 ..... | 50 |
| Tableau 5.4. | Taux de chômage au printemps, selon le niveau de scolarité, groupe des 15-24 ans, Canada, 1974-1977 ..... | 51 |
| Tableau 5.5. | Sensibilité relative du chômage des diplômés universitaires par rapport à l'évolution de la conjoncture économique globale ..... | 53 |
| Tableau 5.6. | Etudes longitudinales du chômage des nouveaux diplômés universitaires, Québec et Ontario ..... | 55 |

| | | | Page |
|---|---|---|---|
| Tableau | 5.7. | Taux de chômage selon le niveau de scolarité (1$^{e}$ cycle, 2$^{e}$ cycle), le sexe et l'état matrimonial, enquête de 1978 sur la promotion 74-75 au Québec ..... | 57 |
| Tableau | 5.8. | Taux de chômage et répartition en pourcentage des chômeurs par champ de spécialisation, enquête de 1978 sur la promotion 74-75 au Québec ..... | 59 |
| Tableau | 5.9. | Taux de chômage selon la discipline d'étude (sciences humaines) et répartition en pourcentage du nombre de chômeurs, enquête de 1978 sur la promotion 74-75, Québec ..... | 60 |
| Tableau | 5.10 | Comparaison Québec-Ontario des taux de chômage par champ de spécialisation ..... | 61 |
| Tableau | 6.1. | Effectifs universitaires du 1$^{e}$ cycle à plein temps, selon la spécialisation, Québec, 1970-71 et 1977-78 (répartition en pourcentage ..... | 66 |

56-1017